

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**Unité  
Ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2155 - 20 novembre 2009 - prix: 1 € - DOM 1,50€

**Leur " reprise "**  
**c'est celle**  
**des bénéficiaires**  
**capitalistes !**

**Fin de la taxe professionnelle**

**Pour satisfaire les patrons**

**le gouvernement fait payer la population**

p. 5



## Sommaire

### Leur société

- p. 4 ■ Le crédit d'impôt-recherche  
 ■ L'Insee et l'effet de la crise  
 ■ Woerth et le pouvoir d'achat  
 ■ Hausse des impôts ou pas ?
- p. 5 ■ La fin de la taxe professionnelle  
 ■ La réforme des collectivités locales
- p. 6 ■ Le plan pour les mal-logés  
 ■ L'emploi des handicapés  
 ■ Pour la régularisation des sans-papiers
- p. 7 ■ Éducation :  
 - La grève du 24 novembre  
 - L'assouplissement de la carte scolaire  
 ■ La Poste : en grève le 24 novembre
- p. 10 ■ *L'Humanité-Dimanche* et le communisme  
 ■ La cérémonie du 11 novembre  
 ■ L'état des prisons
- p. 11 ■ L'échec de la vaccination contre la grippe A  
 ■ Le pass contracepion  
 ■ La fermeture projetée de la Mutualité
- Dans le monde**
- p. 8/9 ■ Le sommet de la FAO  
 ■ Brésil : la mégapanne d'électricité  
 ■ Grande-Bretagne : un soldat poursuivi  
 ■ Australie : les « enfants oubliés »
- p. 16 ■ Italie : la manifestation du 14 novembre à Rome  
 ■ Allemagne : General Motors et Opel  
 ■ General Electric et la spéculation

### Dans les entreprises

- p. 12 ■ Fonderies du Poitou - Ingrandes (Vienne)  
 ■ Peugeot - Mulhouse  
 ■ Continental - Clairoux (Oise)
- p. 13 ■ Renault - Flins (Yvelines)  
 ■ ArvinMeritor - Saint-Priest (Rhône)
- p. 14 ■ Les licenciements à Dunkerque  
 ■ Alcatel-Lucent - Rennes  
 ■ Conseil général de l'Isère
- p. 15 ■ SNCF :  
 - Gare du Nord (Paris)  
 - Région Centre  
 ■ La Poste - Bordeaux-Bègles

## • Éric Raoult et le « devoir de réserve »

# Qu'il commence par se taire !

Dans une question écrite adressée au ministre de la Culture, le député UMP de Seine-Saint-Denis Éric Raoult a demandé que les lauréats du prix Goncourt soient soumis à un « devoir de réserve ». « *Ce prix est le prix littéraire le plus prestigieux. (...) À ce titre, le message délivré par les lauréats se doit de respecter la cohésion nationale et l'image de notre pays. Les prises de position de Marie N'Diaye, prix Goncourt 2009, sont inacceptables.* »

Éric Raoult faisait ainsi référence à une interview de Marie N'Diaye parue cet été dans le magazine *Les Inrockuptibles*. L'écrivain expliquait qu'elle avait choisi de vivre à Berlin après l'élection de Sarkozy car elle « *trouvait détestable cette atmosphère de flicage, de vulgarité* » qu'il y avait en France. « *Besson, Hortefeux, tous ces gens-là, je les trouve monstrueux* », avait-elle ajouté. L'article ayant été publié plusieurs mois avant qu'elle ne reçoive le prix Goncourt, cela

revient à dire que les jurys ne devraient accorder de prix littéraire qu'aux chantres de Sarkozy et de ses ministres. Un raisonnement qui, à d'autres époques, aurait réduit à l'obscurité des écrivains comme Victor Hugo, Zola et quelques autres...

Marie N'Diaye aurait pu ajouter Éric Raoult à la liste des gens qu'elle trouve – à juste titre – « monstrueux », lui qui est coutumier de propos imbéciles, voire odieux. Il s'était ainsi illustré fin octobre en approu-

vant l'expulsion de Tunisie d'une journaliste du *Monde* car, selon lui, elle avait fait « *de la provocation à l'égard du président Ben Ali* » en publiant des articles émettant des doutes sur la prétendue démocratie du régime tunisien.

Raoult ferait bien de commencer à appliquer à lui-même le « devoir de réserve ». Cela lui éviterait peut-être d'enfiler à la louche propos ridicules et énormités.

Marianne LAMIRAL

## • C'est Sarkozy qui le dit

### Identité nationale, celle du capital

Le énième discours de Sarkozy sur l'identité nationale, prononcé le 12 novembre, au milieu de déclarations aussi éculées que nauséabondes fleurant bon leur pétainisme, recélait une pépite de vérité. « *Les grandes entreprises qui n'avaient plus de nationalité ont trouvé tout de suite à quel État elles devaient s'adresser pour être secourues. Les grandes banques, qui étaient internationales quand tout allait bien, se sont retrouvées nationales au bord du gouffre* », a constaté Sarkozy.

Eh oui, l'État est au service des grandes entreprises. Il est à la fois leur client et leur banquier, leur gérant lorsqu'il le faut, leur commis voyageur, leur protecteur et leur sauveur, par l'argent en ce moment, par les armes pour leur ouvrir ou

leur conserver des marchés lorsque c'est nécessaire. Chaque groupe capitaliste, aussi multinational se prétend-il, est en effet national et choyé par un État déterminé, ce qui n'empêche pas il est vrai de l'être aussi un peu par d'autres. En tout cas, lorsqu'en septembre 2008 la crise financière s'est ouverte, tous les États du monde capitaliste ont affirmé vouloir sauver le système financier en général, mais chacun a reconnu les siens.

L'État français est donc d'abord celui de la BNP, du Crédit Agricole, de la Société Générale et de Lagardère, Bolloré, Bouygues, Pinault, Peugeot, Michelin, etc. Et son président, leur premier serviteur.

Paul GALOIS

## Cercle Léon Trotsky

Le prochain cercle aura pour sujet :

# La décroissance : faire avancer la société... à reculons

Judi 10 décembre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité  
 24, rue Saint-Victor-Paris 5<sup>e</sup>  
 (Métro : Maubert-Mutualité)  
 Participation aux frais : 3 euros

# Versez à notre souscription

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti, qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que

sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

**Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :**  
**Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte**

**Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :**

LUTTE OUVRIÈRE  
 BP 233  
 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de

ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)  
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

### Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière l'hebdomadaire**  
[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière multimédia**  
 (télé, radio, CLT)  
[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière audio**  
 (version parlée de nos textes)  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# Leurs profits, c'est avec notre peau qu'ils veulent les augmenter



Le nouveau PDG de Peugeot-Citroën vient d'annoncer son plan pour redresser les profits de ses entreprises et, par conséquent, les dividendes des actionnaires. Le projet est simple : réduire l'effectif de 6 000 personnes sur 82 000 et, en même temps, augmenter la productivité de 20 %.

Le PDG ne parle pas de licenciements mais seulement de non-remplacement de ceux qui partent. De toute façon, c'est un mensonge. Les patrons ne comptabilisent pas dans les licenciements la mise à la porte des intérimaires.

Six mille emplois en moins, cela fait de toute façon autant de chômeurs en plus. Et cela signifie aussi des cadences plus élevées sur les chaînes de montage, une usure toujours plus grande pour les travailleurs, la flexibilité, des samedis travaillés et des heures supplémentaires à certains moments et le chômage technique à d'autres. Le plan annoncé par Peugeot-Citroën est fait en revanche pour aguicher les actionnaires : une amélioration de 3,3 milliards pour les bénéficiaires !

Augmenter le profit de l'entreprise en se débarrassant d'une partie du personnel et en faisant faire plus de travail par ceux qui restent n'est pas une spécialité de la seule maison Peugeot-Citroën. Renault en fait autant. General Motors, qui avait annoncé à un moment la vente de ses usines d'Allemagne qui produisent sous la marque Opel, revient en arrière et annonce une restructuration brutale qui se traduit par des licenciements massifs.

La reprise est en marche, claironnent ministres et commentateurs à la vue des profits en hausse, déjà encaissés dans les banques et annoncés dans l'automobile, et à la vue de la fièvre boursière que cela alimente.

Mais en même temps que les profits sont en hausse dans les plus grandes entreprises, il y a de plus en plus de chômeurs et les travailleurs mis à la porte ont de moins en moins de chances de retrouver un emploi.

Le temps passé au chômage s'allonge et quelques missions d'intérim n'arrêtent pas la chute inexorable vers la pauvreté. Et, à l'autre bout de la chaîne, il y a cette information, qui est passée presque inaperçue,

que les vols dans les supermarchés ont augmenté et, surtout, qu'ils se portent de plus en plus sur la nourriture, sur des couches pour bébé, sur des articles indispensables et qu'ils sont le fait de femmes et d'hommes pour qui cela est devenu une question de survie.

Alors, oser parler de reprise dans ces conditions est d'un cynisme qui frise la sincérité. C'est une façon de reconnaître que la société est divisée en deux. Il y a, d'un côté, ceux à qui même la crise profite, qui en sortent plus riches encore qu'ils n'y sont entrés. Et, de l'autre côté, se multiplie le nombre de ceux qui sont écrasés par la crise.

Les travailleurs n'ont certainement aucune raison de se réjouir de cette prétendue amélioration du secteur automobile, pas plus qu'ils n'ont à se réjouir du profit déjà retrouvé des banques. Tout cela se fait au détriment de leur emploi, de leur salaire, de leur vie.

Tous ceux qui essaient de faire passer l'intérêt de la minorité capitaliste pour l'intérêt de toute la société sont de fieffés menteurs. Les intérêts des profiteurs de la crise, qui en sont aussi les responsables, sont diamétralement opposés à ceux de leurs victimes. Les profits ne peuvent être maintenus en cette période de crise qu'en aggravant l'exploitation. Les exploités, eux, n'ont une chance de défendre leur simple droit de vivre qu'en obligeant la classe capitaliste à prendre sur ses profits de quoi financer les mesures susceptibles de limiter les dégâts de la crise.

L'économie va mieux, nous disent-ils. Alors, il faut que les profits retrouvés servent à financer l'arrêt des licenciements, le maintien de tous les emplois, et de nouvelles embauches, par la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Le patronat ne le fera pas de son plein gré. Et ce n'est pas le gouvernement qui le lui imposera, lui qui est entièrement à son service et qui supprime, lui aussi, des emplois dans le secteur public.

Mais, à force de pousser à bout les travailleurs, la seule classe productive de la société, patrons et gouvernement finiront par provoquer l'explosion sociale qui imposera aux riches profiteurs les revendications vitales du monde du travail !

**Arlette LAGUILLER**

## • Fiscalisation des accidents du travail et iniquités

# Grande ignominie et petits privilèges

Cinquante-sept députés de l'UMP, contre vingt-cinq dans l'opposition présents ce jour-là à l'Assemblée nationale, auront suffi le 13 novembre pour adopter l'amendement imposant la fiscalisation des indemnités journalières versées en cas d'accident du travail. Ces élus de la majorité présents dans l'hémicycle étaient venus honorer ce que Jean-François Coppé, président des députés UMP et promoteur de cette ignominie, a osé appeler « un rendez-vous de l'équité ».

Pour Jean-François Coppé, soutenu par Sarkozy et Fillon, les victimes des accidents du travail profitaient d'un « passe-droit », d'une « anomalie fiscale », d'une « injustice ». Et d'oser prétendre, au mépris de toute vérité, qu'actuellement un accidenté du travail gagne plus qu'un travailleur en activité. Mais Coppé et la majorité présidentielle trouvent tout à fait normal et juste le bouclier fiscal, qui est vraiment, lui, une injustice, et portant sur des sommes d'une tout autre ampleur.

Mais sans évoquer la politique générale du gouvernement et de sa majorité parlementaire, un petit épisode est bien éclairant sur la façon de penser de ces parlementaires. Le quotidien *Le Monde* rapporte les réactions de députés après qu'une disposition, prévoyant une retenue sur leurs indemnités en cas d'absence aux réunions de commission, est entrée en vigueur fin octobre. Des députés de gauche et de droite sont montés au créneau pour protester. Les élus de droite,

ceux-là mêmes qui s'offusquent des prétendus privilèges des accidentés du travail, eux qui soutiennent le gouvernement dans tous ses mauvais coups contre les travailleurs, n'ont aucune retenue pour protester contre une amende infligée pour absentéisme : « humiliant » pour un député UMP du Rhône, « insupportable » pour celui du Bas-Rhin. « Nous devons entrer en résistance », a déclaré Balkany, député UMP des Hauts-de-Seine, dont le nom a figuré dans un certain

nombre d'affaires plus que douteuses.

Ces gens-là, qui prétendent être les élus du peuple, sont prêts à imposer tous les sacrifices à la population et aux travailleurs. Mais renoncer à une partie de leur indemnité parlementaire, qui est quand même nettement supérieure au smic, sous prétexte qu'ils n'assistent pas aux séances, voilà une véritable atteinte aux principes républicains !

**Boris SAVIN**

## • Crédit d'impôt recherche

# Une subvention pour les grandes entreprises

Le crédit d'impôt recherche (CIR) profite essentiellement aux grandes entreprises et n'aide pas seulement à des recherches. Voilà une des conclusions exposées par la Cour des comptes après examen de ce système d'aides publiques à la recherche et au développement des entreprises. Cela n'a rien d'une révélation car les aides publiques, accordées le plus souvent sous prétexte d'aider les petites ou très petites entreprises, aboutissent pour une grande part dans les caisses des grosses ou des très grosses. Un tel détournement n'a pas empêché le Medef de monter au créneau pour dénoncer les « erreurs » de la Cour des comptes.

Les sommes débloquées au titre du CIR sont de plus en plus conséquentes puisqu'elles s'éle-

vaient à 1,7 milliard d'euros en 2007 et devraient tourner autour de 3 milliards en 2010 grâce aux rallonges accordées par le gouvernement sous prétexte de relancer l'économie. Ce crédit d'impôt recherche vient s'ajouter aux dizaines de milliards d'euros d'aides publiques que les entreprises empochent chaque année. Ces milliards ne servent guère à la recherche puisque, dans son rapport, la Cour des comptes annonce que le CIR avantage les secteurs d'assistance aux entreprises, les sociétés de services financiers ou d'assurance. C'est ainsi qu'un sénateur UMP a remarqué en étudiant la question que de mystérieuses « activités de holding » ont bénéficié de 447 millions d'euros de remboursement, alors qu'elles n'avaient déclaré que

191 millions d'euros de dépenses de recherche et développement. Alors, peut-être le crédit recherche permet-il le développement de nouveaux logiciels pour améliorer l'efficacité des traders, ou bien finance-t-il les recherches statistiques des inventeurs de nouveaux produits financiers... mais bien malin qui prouvera que cela se traduit par des améliorations de la production de biens utiles à la population.

Le rapport de la Cour des comptes lève un peu le voile sur la destination d'un des dispositifs d'aides publiques aux entreprises... sans que cela change quoi que ce soit puisque ni le gouvernement bien évidemment, ni aucune institution ne demande aucun compte au patronat.

Boris SAVIN

## • « Portrait social de la France »

# Les conséquences de la crise

Le 13 novembre, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié comme tous les ans le portrait social de la France. Celui-ci dresse un bilan sans surprise, autant sur le plan de l'emploi que sur celui des inégalités de revenus. Cet institut déclare que « l'ensemble des conséquences de la crise économique apparaîtra dans la durée », ce qui est une évidence, qui contredit tout ceux qui, à la suite du gouvernement, nous annoncent la « sortie du tunnel ». Et il détaille quelques-unes des conséquences du « retournement brutal » d'activités intervenu au deuxième trimestre de l'année 2008.

Celui-ci a conduit à la destruction de 270 000 emplois dans le secteur marchand en 2009 contre 100 000 l'année précédente, notamment du fait de la baisse du recours à l'intérim. Ce qui a fait augmenter le taux de chômage de plus de 30 % sur un an et demi.

L'Insee note aussi que l'assouplissement des modalités d'application du chômage partiel a fait décupler celui-ci, avec plus de 320 000 personnes qui ont subi le chômage partiel ou technique au deuxième trimestre de l'année 2009, essentiellement dans le secteur industriel. Mais il rapporte également d'autres résultats comme ceux

d'enquêtes effectuées auprès des ménages au cours de ces derniers mois, qui montrent qu'entre le début 2009 et le troisième trimestre, le nombre de personnes ayant des découverts bancaires très fréquents a augmenté. Il souligne l'augmentation de la part, dans la masse salariale totale, du centième des salariés du secteur privé les mieux rémunérés. Ceux-ci représentaient 6,8 % du total de la masse salariale en 2007 contre 5,5 % en 1996. Il faut noter aussi que les bénéficiaires de ces plus hauts salaires sont à 87 % des hommes.

Un portrait à l'image de cette société inégalitaire.

David MAHITH

## • Les impôts n'augmentent pas ?

# Il faut être riche pour y croire

« Le gouvernement a dit à plusieurs reprises que nous n'augmenterons pas les impôts », a déclaré le 10 novembre le ministre du Budget Éric Woerth. Pour cette raison, il a affirmé s'opposer à la proposition d'augmenter la CRDS de 0,15 % faite par des sénateurs, dans le cadre de la discussion du projet de budget de la Sécurité sociale.

Woerth a aussi dit à plusieurs reprises qu'il ne toucherait pas au bouclier fiscal car, « si l'on commence à créer des exceptions, ce ne sera plus un bouclier », ni aux avantages

consentis aux restaurateurs (c'est-à-dire la baisse de la TVA) en créant une taxe nutritionnelle qui consisterait à soumettre à des cotisations sociales les repas de leurs salariés. Pas question non plus de revoir à la hausse les prélèvements sur les stock-options.

En revanche, en même temps qu'il rejetait toute augmentation d'impôts pour les riches et les possédants, Éric Woerth s'est déclaré favorable à la fiscalisation des indemnités pour accident du travail : « C'est un principe

d'équité », a-t-il eu le culot d'affirmer ! Si l'on ajoute la taxe carbone nouvellement votée, cela fait déjà deux impôts supplémentaires que l'ensemble de la population laborieuse devra subir, sans parler de la hausse des impôts locaux.

Le ministre ne veut pas « enfile les taxes comme on enfile les perles », pour reprendre ses propos, mais cela ne le dérange aucunement d'enfiler les contre-vérités.

Marianne LAMIRAL

## • Woerth, l'Insee et le pouvoir d'achat

# Quand la statistique va, tout va

Prenant la parole à l'occasion de la petite sauterie donnée par l'UMP le 9 novembre pour fêter la mi-mandat de Sarkozy, le ministre du Budget, Éric Woerth, a déclaré sans rire que « le pouvoir d'achat avait augmenté de 3 % depuis 2007 ». Le malheur, d'après Woerth, c'est que « les Français n'en ont pas conscience ». Il aurait dû ajouter que les travailleurs ont conscience de l'inverse, c'est-à-dire de subir une baisse de leur pouvoir d'achat.

Le calcul de l'Insee, repris par Woerth, se fonde surtout sur la faible hausse des prix à la consommation. Mais si

l'augmentation des prix est faible, ce n'est qu'une moyenne. Les prix des produits de base, ceux qui constituent le gros des dépenses des familles populaires, ont continué à augmenter, comme tout le monde peut s'en rendre compte en faisant ses courses.

Alors il est bien possible que la balance entre l'augmentation du pouvoir d'achat des possédants et la baisse de celui des travailleurs aboutisse à une hausse moyenne de 3 %. Mais les moyennes, aussi finement calculées soient-elles, ne se mangent pas en salade.

Paul GALOIS



## • Dépenses de santé

# Toujours plus pour être moins bien soigné

Un organisme spécialisé dans l'étude des coûts des mesures de santé publique a calculé que les dépenses de santé ont énormément augmenté dans le budget des familles depuis 2001. En additionnant les cotisations d'assurances ou de mutuelles, et les montants des soins restant à la charge de la population, les frais ont augmenté de 40 à 50 % en huit ans.

Aucun mystère dans cette situation. C'est le résultat des

mesures successives prises par les gouvernements, dont les plus récentes sont la mise en place des franchises médicales, l'augmentation du forfait hospitalier, de nouveaux remboursements de médicaments. Et tandis que l'État s'en prend aux malades, il offre aux entreprises des dégrèvements fiscaux qui aggravent le déficit de la Sécurité sociale.

G.B.

## • Communiqué

# « Faut pas payer » de Dario Fo par la Compagnie Jolie Môme

**Cette pièce de théâtre se passe en Italie, dans les années soixante-dix. Elle raconte la résistance des travailleuses et travailleurs face à la crise, la précarité et la pauvreté. Du théâtre populaire comme on aime.**

**Au théâtre La Belle Étoile du 13 novembre au 13 décembre 2009**

Du jeudi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 h.  
Réservations conseillées au 01 49 98 39 20  
Tarifs : 18 et 10 euros.  
Restauration légère sur place avant la représentation.  
Théâtre La Belle Étoile  
14, rue Saint-Just, La Plaine-Saint-Denis, métro Porte-de-La-Chapelle, Bus 153 ou 302, arrêt : Église de La Plaine.

## • La fin de la taxe professionnelle

# Satisfaire d'abord le patronat

Juste avant l'ouverture le 16 novembre du congrès des maires, le gouvernement a confirmé qu'il entendait remplacer, dès 2010, la taxe professionnelle par une « contribution économique territoriale ». « Il n'y a pas de fronde. (...) Nous ne reportons rien et nous dialoguons », a déclaré la ministre de l'Économie Christine Lagarde. « Nous n'avons pas à organiser la féodalité », a-t-elle ajouté à l'encontre des élus locaux.

Si le gouvernement se prend pour la monarchie absolue, il n'est en réalité qu'un vassal du patronat, à qui il offre un nouvel allègement d'impôt aux dépens de crédits utiles aux habitants, à ceux de milieu populaire au premier chef. Le ministère des Finances a chiffré ce cadeau à 7,5 milliards d'euros en 2010, et un peu plus de trois milliards d'euros ensuite chaque année.

Le gouvernement n'est pas fâché d'égratigner au passage les budgets des Conseils généraux et régionaux dominés aujourd'hui par le Parti Socialiste, en attendant, espère-t-il, que la droite lui ravisse la place. Si l'UMP n'y parvient pas lors des régionales de l'année prochaine, elle aura sa chance avec l'application projetée en 2014 d'un mode d'élection sur mesure des conseillers territoriaux qui remplaceront à la fois les conseillers généraux et régionaux actuels.

Mais l'attaque dépasse cet aspect politicien. Car le gouvernement prend le risque de mécontenter bien des maires et autres élus locaux, y compris de droite. C'est le cas du président de la commission des Finances de l'Association des maires, Philippe Laurent. Il se plaint de l'attitude du pouvoir central qui, le matin, demande aux collectivités locales d'accélérer leurs

investissements dans le cadre du plan de relance, le midi leur enjoint d'ouvrir de nouvelles places de crèches et d'installer des caméras de vidéo-surveillance, et le soir les accuse de dilapider les finances publiques.

Les collectivités locales se voient reprocher de « créer plus d'emplois que l'État en surprime », 38 000 emplois contre 35 000 en 2008 selon Sarkozy. L'État leur demande, malgré les charges qu'il leur transfère, de le suivre dans les restrictions. Il est

question que soit fixé chaque année un « objectif national d'évolution de la dépense locale » en prenant pour modèle l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie, l'ONDAM, qui sert à justifier l'aggravation de la situation dans les hôpitaux et le refus de prise en charge d'une part croissante des dépenses de santé.

L'État s'étant déjà considérablement endetté pour satisfaire les besoins du patronat, le gouvernement s'adresse maintenant aux collectivités locales qui dépensent déjà beaucoup pour le « soutien aux entreprises », pour qu'elles se ruinent pour la même cause, quitte à laisser davantage aller à vau-l'eau les services publics qui dépendent d'elles.

Jean SANDAY

## Un aveu de Fillon

Au congrès de l'Association des maires de France, le soldat Fillon est venu défendre les projets du gouvernement, tandis que son patron Sarkozy, qui devait s'adresser aux maires le 19 novembre s'est plutôt courageusement rendu... en Arabie Saoudite.

Devant une assemblée de plusieurs milliers d'élus plutôt remontés, le Premier ministre a donc tenté d'expliquer en quoi les réformes en cours étaient bonnes pour les maires – ce qui n'en a apparemment pas convaincu beaucoup, vu la quantité de sifflets et de huées qu'il a récoltées. Face à un Premier ministre qui tentait d'expliquer que les caisses de l'État étaient vides, bien des

élus de petites communes notamment lançaient avec colère : « Alors, supprimez le bouclier fiscal ! »

Le Premier ministre s'est livré au passage à un aveu d'une franchise désarmante : sommé de s'expliquer sur la suppression de la taxe professionnelle, il a entonné la vieille rengaine habituelle, selon laquelle le gouvernement devait « donner de l'oxygène aux entreprises », et que pour ce faire il n'avait « pas le choix » : « Certains nous disent qu'il faudrait baisser les charges des entreprises. La réalité, c'est que nous les avons déjà tellement baissées qu'il n'en reste quasiment plus ! »

Si c'est lui qui le dit...

Pierre VANDRILLE

## Des budgets éloignés des besoins

Alors que les collectivités locales disposaient d'une marge de manœuvre, très limitée, pour fixer le taux de la taxe professionnelle, le nouvel impôt sur les entreprises sera carrément déterminé par l'État, avec un montant en baisse par rapport à la taxe professionnelle qui, pourtant, avait déjà été allégée lors d'une précédente réforme, en 1999.

Strauss-Kahn, ministre socialiste du gouvernement Jospin, avait en effet dispensé les patrons d'en payer une grande partie, tout en rassurant les collectivités sur le fait que l'État allait compenser le manque à gagner, ce qui, au fil des ans, s'est révélé de plus en plus éloigné de la réalité. En moyenne, la moitié des budgets des collectivités locales est aujourd'hui suspendue aux dotations que veut bien leur verser l'État, alors qu'il s'est déchargé sur elles du paiement du RSA, de

l'entretien des collèges et des lycées, des routes, d'une partie de financement des lignes de TGV, etc.

De telles dépenses sont devenues des obligations. En revanche, à l'avenir, un Conseil général par exemple n'aura plus le droit d'aider financièrement les petites communes à rénover leur école, dès lors

que cela ne fera pas partie de ses « compétences », fixées par la loi. Quant aux communes, elles pourront intervenir en principe dans tous les domaines... mais avec des moyens budgétaires encore réduits.

J.S.

## Sur la hausse du PIB (erratum)

Dans le numéro 2154 de notre hebdomadaire, daté du 13 novembre 2009, l'article intitulé « La crise de l'économie capitaliste, le pire reste sans doute à venir » laissait entendre que la hausse du produit intérieur brut (PIB) résultait de la hausse des actions en Bourse des sociétés financières. Or le calcul du PIB ne prend pas en

compte les valeurs des actions.

Les bénéficiaires des sociétés financières entrent bien en revanche dans son calcul. Et c'est bien l'augmentation énorme de ces bénéficiaires, acquise par la spéculation, qui fait monter aussi bien la valeur boursière des sociétés financières que les PIB de certains États capitalistes.

## • Réforme des collectivités locales

# Un ministre tout fier de ses coups tordus

**Le ministre de l'Intérieur Hortefeux s'est fendu fin octobre d'une lettre de cinq pages expédiée aux 500 000 conseillers municipaux du pays. Cette longue missive avait pour but de rassurer ces élus locaux face aux projets de loi relatifs à la réforme des collectivités territoriales. Elle n'aura pu rassurer que les convaincus, car le ministre en a pris largement à son aise avec la vérité des textes qu'il entend présenter.**

Sous le chapitre « simplifier tout d'abord », il récapitule des mesures qui vont avoir des conséquences importantes pour les collectivités, et pour la population. Il en est ainsi de la mesure qui, selon un terme réservé aux initiés, limite l'utilisation « de la clause de compétence générale » aux seules communes. Cela veut dire que dorénavant il sera fait interdiction aux autres collectivités d'intervenir dans d'autres domaines que ceux que l'État leur aura assignés. Avec en plus l'interdiction faite d'apporter des participations financières à des projets, des travaux... aux côtés d'autres collectivités.

Les conséquences de telles mesures seraient dramatiques pour les communes qui n'arrivent aujourd'hui à financer leurs différents projets qu'avec des participations croisées, avec deux, trois ou quatre participations extérieures. Les conséquences seraient identiques, pour les mêmes raisons, pour les associations, l'éducation, la santé, le logement, les transports, etc.

Dans le même chapitre, Hortefeux vante l'élimination de la moitié des élus départementaux et régionaux, avec une « simplification » extrême du scrutin qui devrait aboutir à réserver la majorité à l'UMP dans quasiment tous les exécutifs locaux, hors les communes.

Lui qui ose prétendre « renforcer la démocratie

locale », il glorifie le « volontariat » qui devrait présider à tous les regroupements à venir. Ces regroupements vont toucher toutes les communes du pays, qui devront s'insérer dans des communautés de communes. Mais Hortefeux passe sous silence le fait que le « volontariat » découlera de la seule volonté du préfet qui décidera en dernier ressort, selon les directives de l'État, quelles communes seront regroupées, avec quelles autres, où, quand et comment.

Enfin, en ce qui concerne les finances locales, au milieu de la fronde qui accompagne la décision du gouvernement de supprimer la taxe professionnelle, qui finance la moitié des budgets locaux, Hortefeux annonce froidement que seule « l'année 2010 sera une année neutre pour les collectivités locales ». Ce que tout le monde peut comprendre c'est que, dès 2011, il faudra que ces dernières se serrent la ceinture ou augmentent les impôts, ou les deux.

Certes, ces collectivités locales font partie du système. Pour l'essentiel elles sont un des instruments de la politique générale de l'État, ce qui les amène bien souvent à agir au service du patronat. Mais ce que veut et annonce le gouvernement, c'est qu'elles devront se soumettre à la politique de restriction des services à la population. Sarkozy s'est plaint des créations d'emplois dans les collectivités locales et réclame la suppression de dizaines de milliers d'emplois territoriaux.

On peut se demander pourquoi Hortefeux a tenu à envoyer sa lettre à tous les conseillers municipaux : en général quand on essaye de refiler une marchandise pourrie, on ne le crie pas sur les toits !

Paul SOREL

## ● Mal-logés

### Encore un plan... de la poudre aux yeux !

**Devant les journalistes réunis, au Palais de la femme, un foyer d'hébergement de l'Armée du Salut du 11<sup>e</sup> arrondissement à Paris, le secrétaire d'État au Logement a présenté vingt mesures censées aider les personnes sans abri ou mal logées à l'approche de l'hiver. Ces propositions sont dérisoires, en face de la situation générale, dramatique pour les quelque 100 000 SDF actuels.**

Le secrétaire d'État a évoqué la mise en place de « référents personnels » censés s'occuper individuellement de chaque

personne à la rue, mais avec quels moyens ? La création d'un « service public de l'hébergement et de l'accès au logement », mais avec quels objectifs et quel budget ? Il a aussi annoncé un renforcement de la répression contre les marchands de sommeil qui, même s'il aboutit à des fermetures d'hôtels ou d'immeubles sordides, ne créera aucun nouveau lieu d'hébergement. Au contraire, on voit l'État se désengager financièrement, par exemple en coupant les crédits destinés à la location de logements thérapeutiques à Paris.

Les promesses des dirigeants en matière de lutte contre le mal-logement ne sont pas nou-

velles : Jospin en 2002 avait promis « zéro SDF » et le candidat Sarkozy avait fixé durant sa campagne l'objectif que « d'ici à deux ans, plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid ». La dernière mouture de plan d'urgence ne répond en rien à l'urgence de la situation car c'est tous les jours que la crise pousse de nouvelles personnes dans la rue, ne pouvant plus payer leur loyer.

Promesses et belles paroles reviennent régulièrement. Chaque hiver les gouvernements font mine de s'inquiéter de la situation, sans que rien ne change, sauf en pire.

Giles BOTI

## ● Semaine pour l'emploi des handicapés

### Et après ?

La treizième semaine pour l'emploi des personnes handicapées a lieu du 16 au 22 novembre à l'initiative d'associations gouvernementales en charge des handicapés, l'Agefiph (Association de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), le Fiphp (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique) et l'Adapt (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées). Toujours friand de « com », le gouvernement voudrait nous faire croire qu'il se soucie de la situation des handicapés et en particulier de leur situation dans le monde du travail.

Pour les patrons, l'emploi de travailleurs handicapés n'a jamais été une priorité, même s'ils sont environ un million. Une loi impose pourtant l'embauche de 6 % de travail-

leurs handicapés dans les entreprises de plus de vingt salariés. Mais 54 % seulement d'entre elles respectent ce chiffre, ce qui donne une moyenne de 2,6 % de travailleurs handicapés dans les entreprises de plus de vingt salariés.

Bien sûr la loi prévoit des sanctions financières pour inciter les patrons à embaucher. Mais vu leur efficacité, le gouvernement avait prévu, dans son plan Handicap de février 2005, de les augmenter sensiblement au... 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il y avait manifestement urgence ! À partir de cette date, une entreprise qui n'embaucherait aucun travailleur handicapé pendant trois années consécutives devra payer près de dix mois de smic par salarié manquant.

Cette mesure pourra peut-être inciter quelques patrons à embaucher mais elle ne règlera sûrement pas le problème de

l'emploi des handicapés. C'est ce que reconnaît d'ailleurs le directeur général de l'Agefiph, l'association qui reçoit les sommes versées par les entreprises en situation illégale. Il déclare qu'il n'est pas nécessaire d'élargir l'obligation d'embauche aux entreprises de moins de vingt salariés car, si celles de plus de vingt remplissaient leurs obligations, cela serait suffisant. Mais il ajoute que « dans le meilleur des cas il faudra attendre une dizaine d'années »...

La loi du 11 février 2005, présentée à l'époque comme un des chantiers prioritaires du gouvernement, se donnait comme objectif « d'assurer la pleine citoyenneté aux personnes en situation de handicap ». Mais manifestement elle visait très loin... dans le temps.

Cédric DUVAL

## ● Centres de rétention

### Le gouvernement évince la Cimade

Depuis vingt-cinq ans les militants de la Cimade (Comité intermouvemment auprès des évacués, service œcuménique d'entraide) apportent leur aide juridique aux étrangers détenus dans les centres de rétention administrative (CRA) pour tenter d'empêcher leur expulsion.

La Cimade intervient dans les 25 centres de rétention, ce qui lui permet d'avoir une vision globale et de publier chaque année un rapport chiffré sur la politique d'enfermement et d'expulsions du gouvernement. Elle dénonce les abus et mauvais traitements souvent infligés aux prisonniers et alerte

l'opinion publique, comme elle a pu le faire contre l'expulsion de réfugiés afghans vers leur pays en guerre.

Cela déplaît fortement au gouvernement. Aussi Hortefeux puis Eric Besson n'ont eu de cesse d'essayer d'évincer la Cimade des CRA. Depuis août 2008, ils essayent de fractionner les interventions dans les centres entre plusieurs associations. Cinq associations ont accepté de concurrencer la Cimade, se pliant aux conditions posées par le gouvernement : se contenter d'informer les détenus et non de défendre leurs droits.

Louis BASTILLE

## Pour la régularisation de tous les sans-papiers

Les collectifs de sans-papiers, les milliers de travailleurs en grève et les syndicats qui les soutiennent (CGT, Solidaires et CNT), toutes les associations de défense des droits de l'homme et tous les partis de gauche (à l'exception, pour le moment, du PS) appellent à manifester dimanche 29 novembre pour dire « non à l'immigration jetable » et affirmer que les travailleurs français-immigrés doivent avoir les mêmes droits. Lutte Ouvrière soutient cet appel.



**La manifestation partira dimanche 29 novembre à 14 h 30, place Édmond-Rostand à Paris 6<sup>e</sup> (métro Luxembourg), et se dirigera vers le ministère de l'Immigration, rue de Grenelle dans le 7<sup>e</sup>.**

## ● Dimanche 22 novembre

### Six heures pour les droits des enfants et des familles sans papiers

À l'occasion du vingtième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, le Réseau éducation sans frontière (RESF) d'Ile-de-France organise un rassemblement.

Pour exiger que l'État français respecte dans ses lois et ses pratiques les droits des enfants et de leurs familles :

interdiction du placement de mineurs en rétention, interdiction du démembrement des familles, régularisation des jeunes majeurs scolarisés !

**Lutte Ouvrière s'associe à ce rassemblement dimanche 22 novembre de 13 heures à 19 heures réunion-débat au 104 rue d'Aubervilliers, Paris 19<sup>e</sup>**

## ● Mulhouse

### Délit de solidarité

Sonia Céleri, épicière à Mulhouse, hébergeait Mehmet Comut, un militant communiste turc. Elle ne faisait d'ailleurs qu'agir conformément aux exigences de la préfecture locale qui demande « aux étrangers en procédure de demande d'asile de se faire héberger par des personnes privées », la préfecture n'étant pas en mesure de loger elle-même les demandeurs d'asile.

Mais, apparemment galvanisée par les paroles du ministre de l'Immigration Besson, une substitut du procureur a cru déceler dans cet hébergement l'exploitation d'une personne et une rémunération non déclarée.

Aussi la police avait-elle cueilli le militant communiste turc à l'épicerie où il était domicilié en bonne et due forme, tandis que la justice décidait de poursuivre l'épicière. Le juge du tribunal correctionnel ayant suivi le réquisitoire de la substitut,

l'épicière solidaire a été condamnée à un mois de prison avec sursis et cinq années de mise à l'épreuve. Un de ces fameux « délits de solidarité » dont le ministre Besson ne cesse de nier l'existence dans son zèle anti-immigré.

Cette condamnation pour avoir suivi des recommandations d'une préfecture est déjà dure à avaler. Mais les arcanes de la justice française paraissent encore plus impénétrables quand on apprend qu'après un court séjour dans un centre de rétention du Bas-Rhin, Mehmet Comut a obtenu un nouveau titre de séjour valable jusqu'au 30 novembre prochain avec comme adresse, dûment enregistrée par les services de la préfecture, celle... de l'épicerie de Sonia Céleri. On a du mal à suivre la logique de la « France terre d'asile ».

Jacques FONTENOY

## • Éducation

# Grève le 24 novembre Contre les suppressions de postes

**Le 24 novembre, les syndicats enseignants, et en particulier le plus important d'entre eux la FSU, appellent à la grève. Des lycéens ont manifesté dès le 17 novembre contre la réforme des lycées.**

Le gouvernement envisage en effet encore et toujours de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Pour l'Éducation nationale, cela signifie 16 000 suppressions d'emplois pour la rentrée 2010. Celles-ci s'ajoutent aux 13 500 suppressions d'emplois de 2009, et aux 11 200 de 2008. Depuis 2003, 45 000 postes ont ainsi été supprimés dans les seuls collèges et lycées.

Ces suppressions d'emplois entraînent bien évidemment une aggravation des conditions dans lesquelles les jeunes sont accueillis et éduqués. Les plus jeunes enfants, ceux âgés de deux et trois ans par

exemple, ne sont plus accueillis dans des classes de maternelle avec des instituteurs qualifiés qui leur permettent de développer leur langage, leur socialisation. Ces classes de maternelle sont de plus en plus remplacées par des jardins d'éveil, qui ne sont, de toute façon, pas en nombre suffisant pour accueillir tous les enfants. Et surtout ils n'ont pas du tout le même rôle éducatif.

Dans les classes des écoles primaires, puis au collège et au lycée, les jeunes doivent apprendre dans des classes surchargées, à 35, 37 voire 40 élèves ! Pour ceux qui ne parviennent pas à suivre, ce ne sont pas les quelques heures d'aide individualisée, grande marotte du gouvernement, qui compensent les nombreuses heures par semaine passées à s'embourber dans les difficultés, perdus au fond d'une classe.

Quant à la réforme des

lycées contre laquelle des lycéens manifestaient le 17 novembre, le ministre de l'Éducation tente de la faire passer pour un condensé d'innovations pédagogiques, alors qu'elle sert de paravent à des économies budgétaires. Il est question par exemple de faire disparaître certaines options, langues anciennes, enseignements artistiques, deuxième ou troisième langue vivante, au profit « d'heures d'enseignement d'exploration » dont le contenu est volontairement complètement flou et qui auraient l'immense avantage de pouvoir être assurées par n'importe quel enseignant. Voilà qui permettrait donc de supprimer de nombreux postes dans certaines spécialités.

De même, des « heures d'accompagnement des élèves » seraient inscrites dans l'emploi du temps en lieu et place d'heures d'enseignement d'histoire, de mathé-

matiques ou d'autres matières. Finalement, la devise du gouvernement pourrait se résumer ainsi : si les élèves ont des difficultés dans certaines matières, supprimons-elles-ci !

Dans les lycées professionnels, le brevet d'études professionnelles, le BEP, est supprimé, remplacé par le seul baccalauréat professionnel qui se prépare en trois ans au lieu de quatre ans auparavant.

L'école devrait pourtant permettre au plus grand nombre de jeunes d'acquérir une culture, une ouverture sur le monde. Et si les jeunes de milieu privilégié peuvent trouver ailleurs cette ouverture, ce n'est pas le cas des jeunes des classes populaires.

Les enseignants, les lycéens, comme les parents, ont raison de protester contre cette politique et méritent le soutien de tous.

**Aline RETESSE**

## • Assouplissement de la carte scolaire

# Accroissement des inégalités

**Un rapport de la Cour des comptes analysant les liens entre la politique de la Ville et celle de l'Éducation nationale dans les quartiers sensibles a confirmé ce qu'on savait déjà : l'assouplissement de la carte scolaire, c'est-à-dire la liberté accrue pour les parents de choisir l'école de leur enfant, a augmenté les inégalités entre les établissements, en particulier au niveau des collèges.**

Dans les quartiers défavorisés, à partir de 2005, le gouvernement a fait grand bruit autour d'un programme dit « de réussite éducative » en dotant certains collèges d'un peu plus de moyens que les autres pour, selon lui, remédier à l'échec scolaire. Les établissements classés en zone prioritaire sont en effet ceux où les élèves cumulent les difficultés sociales et scolaires : en fin de collège, 50 % d'entre eux maîtrisent les compétences de base en français au lieu de 81 % pour des élèves hors éduca-

tion prioritaire et, en ce qui concerne les mathématiques, les taux sont respectivement de 69 % contre 90 %. Or, depuis l'assouplissement de la carte scolaire décidée en 2007, une grande partie de ces établissements se sont vidés : sur 254 collèges « ambition réussite », 186 ont perdu des élèves, et généralement ceux qui étaient le moins en difficulté.

Cette fuite vers les « bons » établissements a toujours été pratiquée mais l'obligation de rester sur son secteur géographique en

limitait les effets. Xavier Darcos, ministre de l'Éducation en 2007, déclarait que la carte scolaire n'assurait plus « l'égalité des chances ». Il fallait agir pour renforcer la « mixité sociale » ! Le gouvernement a fait beaucoup de bruit autour des 3 % de boursiers supplémentaires venus des quartiers défavorisés pour étudier dans des lycées « d'élite » comme Henri-IV à Paris. Mais le résultat le plus clair a été la constitution progressive de « ghettos scolaires », selon le terme même du rapport de la Cour des comptes : certains collèges ont perdu jusqu'à 10 % de leurs effectifs tandis que d'autres en gagnaient jusqu'à 23 % ; et un responsable du syndicat du Secondaire, le Snes, parle même de 40 % de perte d'effectifs dans certains collèges.

Parler d'égalité des chances dans une société fondamentalement inégalitaire relève de la démagogie, et ceux qui nous gouvernent la pratiquent sans complexe. L'école n'échappe pas aux inégalités sociales. Dans les quartiers défavorisés les travailleurs n'ont ni les moyens financiers ni les moyens culturels de choisir où ils veulent vivre et scolariser leurs enfants. Remédier à cette situation supposerait qu'on consacre d'énormes moyens à la scolarisation dès le plus jeune âge pour compenser un peu les inégalités sociales. En réduisant le nombre de classes, en supprimant des milliers de postes d'enseignants, en travaillant à la disparition des maternelles, le gouvernement fait tout ce qu'il faut pour accroître les inégalités.

**Sylvie MARÉCHAL**

## • La Poste

# En grève le 24 novembre

Cinq fédérations syndicales, CGT-CFDT-FO-SUD-CFTC, ont lancé un appel à la grève mardi 24 novembre à l'ensemble des salariés de La Poste. Il s'agit en premier lieu de s'opposer à la volonté du gouvernement de poursuivre l'examen du texte prévoyant le changement de statut de La Poste, transformé d'établissement public en société anonyme, en ouvrant ainsi la voie à la privatisation. Cet appel fait suite à l'adoption par le Sénat du projet de loi proposé par le gouvernement, avant son examen par l'Assemblée nationale.

Les quelque 300 000 postiers doivent se servir de cet appel pour se faire entendre par leur direction et par le gouvernement. Leur nombre, leur présence dans toutes les villes, sont une force qui serait de nature à changer le rapport de forces avec le gouvernement.

En ce moment, partout dans le pays, dans tous les services, les employés doivent subir les attaques sur l'emploi, la dégradation des conditions de travail, les pressions en tous genres, voire les licenciements dits « individuels », qui peuvent tomber sur la moitié des salariés en contrat privé.

Quels que soient leur nature particulière et les motifs invoqués, ces attaques n'ont qu'un seul but : réduire à toute force les effectifs et rendre l'octroi de tout ou partie des activités de La Poste attractif pour quelques gros actionnaires. Le pillage et le démantèlement des services postaux sont en cours pour contribuer à l'enrichissement supplémentaire de quelques-uns. C'est la seule finalité des sacrifices qui sont aujourd'hui demandés et de ceux qui sont programmés, la privatisation n'étant que le passage obligé pour ce faire.

Alors, encore une fois, les postiers ont vraiment intérêt à ce que cette journée soit une réussite, à reprendre ainsi confiance dans l'action collective, ce qui ouvrirait bien des possibilités, et pourrait bousculer les obstacles de toute nature.

**Paul SOREL**

• **Sommet de la FAO**

# La faim dans le monde Un non-événement pour le monde capitaliste

La FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, vient de tenir son sommet mondial sur la sécurité alimentaire. Le résultat a été un engagement à « prendre aussitôt que possible des mesures pour éradiquer durablement la faim. » Les participants ne se sont même pas hasardés à fixer une date ou le montant d'une aide éventuelle.

De 2008 à 2009, le nombre de personnes souffrant de la faim est passé de 850 millions à plus d'un milliard. Toutes les cinq secondes, un enfant meurt de faim. Avec quelques centaines d'euros, chacun d'eux pourrait être sauvé. D'après l'organisation Action contre la Faim, entre 4 et 9 milliards de dollars par an permettraient de sauver les dix-neuf millions d'enfants de moins de cinq ans qui souffrent de malnutrition sévère. Au-delà de l'aide d'urgence, les pays où règne la famine auraient besoin d'investissements pour développer leur production agricole : le directeur général de la FAO estime que la part des pays développés devrait se monter à 44 milliards de dollars.

Mais les pays développés n'étaient pas représentés à ce sommet et de toute façon, quand ils sont là, ils font des promesses qu'ils ne tiennent pas. Sur les 7 milliards d'euros

promis en juin dernier au Programme alimentaire mondial (PAM), trois milliards n'ont toujours pas été versés ; il ne reste plus à cette agence de l'ONU, qui distribue des vivres à plus de cent millions de personnes, qu'à diminuer de moitié les rations alimentaires dans les camps de réfugiés, au Darfour par exemple, comme l'a dénoncé Jean Ziegler, ancien rapporteur de l'ONU pour le droit à l'alimentation.

Dans le domaine des promesses non tenues, le gouvernement français n'est d'ailleurs pas en reste : le budget consacré à l'aide au développement vient d'être voté : il est en baisse (0,44 % de la richesse nationale au lieu de 0,51 % évoqué en juillet dernier) sur les promesses de Sarkozy qui déclarait : « On ne peut pas faire des économies sur le financement du développement ».

En réalité, sauf quand des émeutes, comme en 2008, vien-

nent leur rappeler que les affamés sont nombreux et peuvent peut-être devenir un facteur de déstabilisation pour l'ordre mondial, la faim dans le monde n'est pas un problème pour les gouvernants ni les possédants des pays riches. C'est pourtant leur système économique qui, par le pillage des richesses mondiales, est responsable de la misère dans les pays pauvres. Ce sont leurs multinationales qui exploitent les matières premières de ces pays où, après le pétrole, le bois, les métaux, etc. elles s'emparent aujourd'hui de plus en plus des meilleures terres. C'est la crise du système capitaliste qui a enfoncé encore plus profondément dans la pauvreté et jusqu'à la famine, une part croissante de la population mondiale dans des pays où, la plupart du temps, on ne manque pas d'aliments mais de l'argent nécessaire pour les acheter.

Et le fait que les grandes puissances ne trouvent pas neuf milliards de dollars pour sauver des enfants alors qu'ils en ont trouvé des centaines pour sauver les banques juge toutes leurs déclarations « humanitaires ».

Sylvie MARÉCHAL

Agriculture rudimentaire au Mali.



• **Brésil**

# La fée électricité supporte mal la gestion privée

Dans la nuit du 10 au 11 novembre, pendant quatre heures, une panne gigantesque a privé d'électricité la moitié du Brésil et plus des trois quarts de la population. Cela a été la panique dans les grandes villes, plongées dans le noir, privées de transports, de signalisation routière, de téléphone, avec les hôpitaux paralysés, des milliers de gens coincés dans des ascenseurs... Et trois jours après, si le courant était partout rétabli, certains quartiers de Rio étaient encore privés d'eau potable, la remise en route des stations de traitement des eaux se faisant attendre.

Cette panne s'explique simplement. Trois lignes de courant à très haute tension ont disjoncté dans le sud, entraînant la mise hors réseau du barrage géant d'Itaipu sur le fleuve Parana, à la frontière du Paraguay. Comme les interconnexions sont automatiques sur le réseau, la sous-alimentation en électricité a fait disjoncter les stations les unes après les autres. Mais pourquoi ces trois lignes ont-elles disjoncté ? Le ministre de l'Énergie a prétendu que cela était dû à de violents orages et que l'affaire était close : « Le système est fiable et robuste ». Mais la météo a démenti la présence d'orages

dans la région. Quant au président Lula, il affirme qu'il est trop tôt pour se prononcer et qu'il faut attendre le résultat des enquêtes.

Le sujet est d'autant plus sensible politiquement que la précédente ministre de l'Énergie, de 2003 à 2005, était Dilma Rousseff, qui occupe actuellement le poste de Premier ministre et qui est la candidate du PT, le parti de Lula, pour l'élection présidentielle de l'an prochain. La droite s'en donne donc à cœur joie, parlant de « la panne de Dilma ».

Cette droite oublie un peu vite les grandes pannes qui ont marqué la gestion du président

Fernando Henrique Cardoso en 1999 et 2001 et qui ont imposé à toute la population des restrictions sévères d'électricité. À l'époque, l'autorité de surveillance des usines électriques, tout occupée à favoriser les centrales thermiques privées, avait laissé dangereusement baisser le niveau des grands barrages qui fournissent le courant à tout le pays.

Dilma Rousseff a beau jeu de rappeler cette époque à la droite, mais la raison des pannes est la même, sous Lula comme sous Cardoso : la gestion privée de ce qui était et aurait dû rester un service public. Car si les quatre cinquièmes de la production d'électricité sortent de centrales publiques, le réseau de distribution, lui, a été privatisé à 70 %. Ce secteur privé se partage par moitié entre compagnies étrangères et nationales (totalement privées ou en association avec l'État). La recherche du profit maximum a entraîné la suppres-

sion de la moitié des emplois, 100 000 au total.

Dans ces conditions, l'entretien est le dernier des soucis de ces messieurs, et les pannes se multiplient. En ne comptant que les pannes importantes, touchant l'équivalent d'une ville de 400 000 habitants, il y en a eu cette année 62, contre 48 l'an passé. La panne du 10 novembre n'est donc pas isolée. La population est à la merci de ces défaillances provoquées par la gestion privée, et elle paie plus cher pour un service défaillant. Selon l'enquête d'un organisme officiel, ce serait chaque année un milliard de reais (près de 400 millions d'euros) qui serait volé aux usagers, du fait des prix abusifs.

Tout cela est parfaitement cohérent : que ce soit par des hausses de prix ou des économies de personnel et d'entretien, il faut bien enrichir les actionnaires privés des compagnies d'électricité.

Vincent GELAS

# Lula, champion de l'écologie ? À d'autres !

Lula, le président du Brésil, et Sarkozy affirment leur plein accord en matière de défense de l'environnement, déclarant qu'ils présenteront ensemble, au sommet de Copenhague sur le climat en décembre, des propositions visant à limiter le réchauffement climatique et à réduire de 50 % d'ici 2050 les émissions de CO<sub>2</sub>, le principal gaz à effet de serre.

Si Sarkozy s'affiche ainsi en compagnie de l'ancien militant syndicaliste devenu président du Brésil, c'est que celui-ci jouit, bien à tort, d'une solide réputation de défenseur de la nature. En tout cas, il ne manque jamais de s'afficher comme tel. En juin dernier par exemple, lors de la journée mondiale de l'environnement, il expliquait qu'il est essentiel de s'occuper de la nature, parce que d'elle dépend l'avenir de l'humanité.

Sauf que Lula n'a pas fait grand-chose pour l'environnement, depuis sa prise de pouvoir début 2003. Et depuis 2007, au nom de la défense de la croissance et des exportations, il a laissé les industriels de l'agriculture et de l'élevage saccager cet environnement, et en particulier la forêt amazonienne qui couvre un tiers du pays et représente cinq fois la superficie de la France.

En effet, avec le boom des prix agricoles en 2007, ce secteur est devenu le premier secteur exportateur du pays. Lula s'est alors mis à dénoncer toutes les « entraves à la croissance économique » que constituent les communautés indiennes, les petits paysans ou l'environnement.

La déforestation, qui avait été d'abord surveillée et quelque peu limitée, s'est déchaînée, battant des records. Et comme elle s'accompagne de brûlis, le Brésil est devenu gros émetteur de CO<sub>2</sub>. La forêt est pour les trois quarts remplacée par des élevages de bovins, qui sont eux aussi de grands producteurs de gaz à effet de serre.

Le reste de terres ainsi libérées est occupé par des plantations de soja et de canne à sucre. Le gouvernement de Lula a autorisé les semences de soja transgénique. Les plantations de canne à sucre ont pu s'installer sur les rives du rio Madeira, où elles étaient jusque-là interdites. La canne ne sert pas à produire essentiellement du sucre, mais du carburant éthanol.

Pour compenser la déforestation, il y a bien des programmes de plantation d'arbres. Mais les espèces qui sont plantées sont surtout du genre « fast-wood », des arbres qui poussent rapidement, comme l'eucalyptus, pour fournir de la cellulose aux usines



de pâte à papier.

Même les travaux d'infrastructure, comme l'asphaltage des routes dans la région amazonienne, se tournent contre l'environnement. Ces routes plus facilement carrossables permettent l'arrivée de ceux qu'on appelle les « gangsters de la forêt », qui à coups de tronçonneuse et en toute illégalité, abattent les bois précieux. Et, tout comme les hommes de main des grands propriétaires, ils ont le coup de fusil facile contre l'Indien ou le petit paysan qui se trouve sur leur chemin.

Cette destruction de la forêt s'accompagne de mesures contre tous les opposants ou les gêneurs : tribus indiennes dont les réserves sont impitoyablement grignotées, paysans indépendants expropriés de force et chassés de leurs terres, ouvriers agricoles réduits à un quasi-

esclavage. Le gouvernement vient d'autoriser l'embauche d'ouvriers agricoles sans contrat de travail pendant dix mois !

Cette politique de Lula a fini par entraîner en août dernier la démission de Marina Silva, sa ministre de l'Environnement, une militante écologiste amazonienne qui lui servait d'alibi. Elle a été remplacée par un homme dont le plus grand titre de gloire est d'avoir réussi en un temps record à autoriser la construction d'un complexe pétrochimique dans la région de Rio.

Voilà comment Lula « s'occupe » de l'environnement dans son propre pays. Cela n'autorise pas grand espoir concernant la défense de la nature à l'échelle de la planète.

V.G.

• **Grande-Bretagne**

# Un soldat poursuivi pour son opposition à la sale guerre d'Afghanistan

Joe Glenton, caporal du corps logistique de l'armée britannique, doit passer en cour martiale dans la troisième semaine de novembre. Les charges retenues contre lui sont celles de désertion, incitation à la désertion et refus d'obéissance. Aux termes du code militaire, renforcé en 2006 par le gouvernement travailliste, Joe Glenton encourt une peine pouvant aller jusqu'à dix ans de prison.

Ce n'est pas la première fois, et de loin, que des militaires britanniques désertent pour éviter d'être renvoyés en Afghanistan ou, auparavant, en Irak. Mais jusqu'à présent, l'armée était parvenue à régler les choses discrètement, en offrant aux récalcitrants une porte de sortie rapide des cadres de l'armée ou un reclassement, en échange de leur silence. De sorte que la seule opposition publique à la guerre dans les milieux proches de l'armée venait de quelques dizaines de familles de soldats morts dans des conditions douteuses, en particulier sous le « feu ami » de forces alliées.

Mais aujourd'hui, Joe Glenton vient de briser le mur de silence derrière lequel on cache le moral des troupes. Engagé dans l'armée en 2004, à 22 ans, Glenton fut envoyé en Afghanistan en 2006. Revenu en Angleterre l'année suivante dans le cadre de la rotation normale des troupes, son unité se vit intimer l'ordre de repartir sans attendre le délai réglementaire de 23 mois entre deux rotations. Glenton décida alors de rejoindre les rangs de ceux que l'on appelle par euphémisme les « Awol » (« absents

sans autorisation ») et s'évapora à l'étranger.

Néanmoins, après deux ans de cavale, Glenton décida de revenir pour faire entendre son opposition à la guerre. Laissé en liberté dans ses quartiers en attendant son procès, il en profita pour multiplier les interventions publiques. Le 24 octobre, il défila au premier rang d'une manifestation contre l'occupation de l'Afghanistan organisée à Londres par la « Coalition anti-guerre » (qui regroupe des éléments allant de l'extrême gauche aux pacifistes et à divers groupes religieux). Lors du meeting en plein air qui termina la manifestation à Trafalgar Square, Joe Glenton fut le principal orateur à la tribune.

À cette occasion, Glenton déclara notamment : « Désobéir aux ordres n'est pas facile. Mais lorsque la Grande-Bretagne suit les États-Unis pour faire la guerre à l'un des peuples les plus pauvres du monde, je ne vois pas d'autre choix. (...) La guerre en Afghanistan ne réduit pas le risque terroriste. Et loin d'améliorer la vie des Afghans, elle ne leur apporte que mort et destruction. La Grande-Bretagne n'a

rien à faire là-bas ».

Pour l'armée, ce discours fit déborder le vase. Le lendemain matin, Glenton était arrêté et mis en prison en attendant son procès. Cette réaction fut sans doute d'autant plus brutale que l'opposition de l'opinion à l'engagement britannique en Afghanistan, désormais majoritaire, continue à croître, en partie du fait du nombre record de soldats britanniques qui ont trouvé la mort sur le terrain cette année.

Dans ce contexte, les prises de position de Joe Glenton, relayées par une partie de la presse (dont le puissant quotidien *Daily Mirror* qui lui a apporté son soutien), gênent l'armée et le gouvernement. Le Premier ministre Gordon Brown a déjà bien du mal à justifier les quelques centaines d'hommes des forces spéciales envoyés récemment en renfort en Afghanistan, sans même parler de répondre aux appels d'Obama à suivre l'exemple américain en fournissant des troupes de combat supplémentaires.

Reste à savoir si l'exemple courageux de Joe Glenton encouragera d'autres soldats à manifester publiquement leur écoeurement devant cette sale guerre dans laquelle ils ne jouent effectivement pas d'autre rôle que celui de terroriser toute une population.

François ROULEAU

• **Australie**

# Les « enfants oubliés »

Lundi 16 novembre, le Premier ministre australien a, au nom de l'État, présenté des excuses publiques aux 500 000 « enfants oubliés » placés dans des orphelinats entre 1920 et 1970. Il y a de quoi ! Ces enfants, dont la plupart n'étaient pas des orphelins, avaient été arrachés de force à des familles jugées incapables de les élever. De plus nombre d'entre eux ont subi des sévices et tous ont eu à supporter humiliations et travail forcé.

Pire encore, certains d'entre eux étaient à proprement parler des déportés puisqu'ils faisaient partie des quelque 150 000 enfants, âgés de 4 à 13 ans, que la Grande-Bretagne a expédiés outremer entre 1930 et 1967.

Ces deux États, armés d'un mépris sans nom pour les familles pauvres dont ils prenaient les enfants, se sont ainsi autorisés à disposer comme bon leur semblait de centaines de milliers d'entre eux. Ce ne sont d'ailleurs pas les seuls : en 1960 et les années suivantes, la République française a enlevé 1 630 enfants réunionnais pour les placer dans des fermes de la

Creuse, du Tarn et du Gers, aux bons soins de familles qui avaient besoin de bras.

La mode est aujourd'hui à la repentance. Le gouvernement britannique va à son tour demander pardon pour ces crimes vieux de quarante ans. Mais combien d'années faudra-t-il attendre et qui s'excusera pour les enfants d'Afrique ou d'Asie réduits aujourd'hui à la famine, ou qui travaillent avant l'âge de dix ans dans des conditions proches de l'esclavage ?

Paul GALOIS

• Quand *l'Humanité-Dimanche* parle du communisme

Lénine, connais pas !



Sous le titre « *L'échec du soviétisme, l'échec des tentatives sociales-démocrates et la crise historique du capitalisme appellent une mobilisation dans la réflexion* », *l'Humanité-Dimanche* datée du 5 au 11 novembre a publié sous la signature de son directeur Patrick Le Hyaric une double page qui illustre la signification que le PCF donne aujourd'hui au mot communisme.

Mais pourquoi utiliser ce terme de « soviétisme » pour qualifier le régime qui a sévi en URSS durant des décennies, et ne pas parler tout simplement du stalinisme ? Ce n'est pas un choix innocent, car il s'agit pour Le Hyaric de faire porter à la Révolution russe de 1917, à la révolution qui fit des soviets vivants les organes du pouvoir ouvrier, la responsabilité de l'horrible caricature du socialisme que fut l'URSS stalinienne, qui n'avait de soviétique que le nom.

Cette caricature du socialisme, Le Hyaric en a pourtant été un admirateur. N'était-il pas déjà responsable départemental du PCF dans le Morbihan, en 1980, à l'époque où Brejnev était le maître de l'URSS ? Sur ce qu'il disait en ces temps passés, comme tous les dirigeants communistes de sa génération, il est d'une totale discrétion.

Il réussit par ailleurs le tour de force de parler de la révolution russe sans jamais mention-

ner le nom de Lénine. Et parlant de l'« échec » de cette Révolution, il formule un jugement digne de Monsieur de La Palisse : « Certes, cette révolution dut faire face à de puissantes forces opposées. Mais n'est-ce pas le lot de toute révolution ? », pour enchaîner aussitôt : « Celle-ci aurait d'ailleurs pu réussir si elle avait eu l'assentiment des peuples. » Autrement dit, si le prolétariat russe fut évincé du pouvoir par une clique bureaucratique, ce serait parce que sa révolution n'avait pas eu « l'assentiment des peuples ». Oubliées les années pendant lesquelles toute l'Europe fut secouée par une vague révolutionnaire qui n'échoua que parce que les amis sociaux-démocrates du PCF mirent toutes leurs forces au service de l'ordre capitaliste.

En effet, quand Le Hyaric parle de « l'échec des tentatives sociales-démocrates », c'est aussi peu innocent que quand il parle de « l'échec du soviétisme ». Il n'y a jamais eu, depuis 1914, de tentatives sociales-démocrates de changer l'ordre social existant. Depuis cette date, la social-démocratie est tout entière passée du côté de l'ordre capitaliste. Mais évidemment, reconnaître cela, ce serait reconnaître que toutes les périodes de soutien ou de participation du PCF à des gouvernements socialistes, que ce soit au moment du Front populaire, de l'immédiat après-guerre, des pouvoirs spéciaux à Guy Mollet en 1956, de Mitterrand ou de Jospin, s'ins-

crivaient dans cette défense de l'ordre capitaliste.

Mais que reste-t-il dans tout cela du « communisme » dont continue à se revendiquer *l'Humanité-Dimanche*, sans faire aucune référence, non seulement à Lénine, mais aussi à Marx et à Engels ? Eh bien, nous explique Le Hyaric, « l'idée communiste (...) n'est pas née en Union soviétique. Elle trouve sa source dans la tradition de l'utopie sociale, de Platon à Thomas More... » ; mais quels que soient les mérites de la société imaginée par Thomas More, il y a de meilleures références à invoquer, pour parler du communisme, que ce chancelier d'Henri VIII et surtout que le défenseur de l'esclavagisme que fut Platon !

Quant à savoir à quoi rêve Le Hyaric aujourd'hui, c'est à « une issue » qui « ne peut être que post-capitaliste », qui « combinerait liberté et démocratie d'intervention » à « de bonnes rémunérations grâce à un nouveau partage des richesses », à « une économie plurielle combinant un secteur public dominant avec d'autres formes de propriété », comprenant « propriété et initiative individuelle ». Bref à un programme que tout social-démocrate serait capable de signer, à un programme qui ressemblerait comme un frère au « programme commun de gouvernement » de 1972.

Faut-il vraiment une « mobilisation dans la réflexion » pour aboutir à cela ?

François DUBURG.

• Prisons

Des conditions de détention indignes

L'État a été condamné en appel le jeudi 12 novembre par le tribunal administratif de Douai, pour des conditions de détention « n'assurant pas le respect de la dignité inhérente à la personne humaine ».

Cette condamnation, qui est la première en appel, concernait les conditions de détention de la maison d'arrêt de Rouen dont certaines cellules ne disposaient ni de ventilation spécifique du cabinet d'aisance, ni d'un cloisonnement véritable de celui-ci avec l'espace principal de la geôle. Le tribunal administratif a donc condamné l'État à verser 3 000 euros pour préjudice moral à un détenu qui avait passé quatre ans dans une de ces cellules surpeuplées.

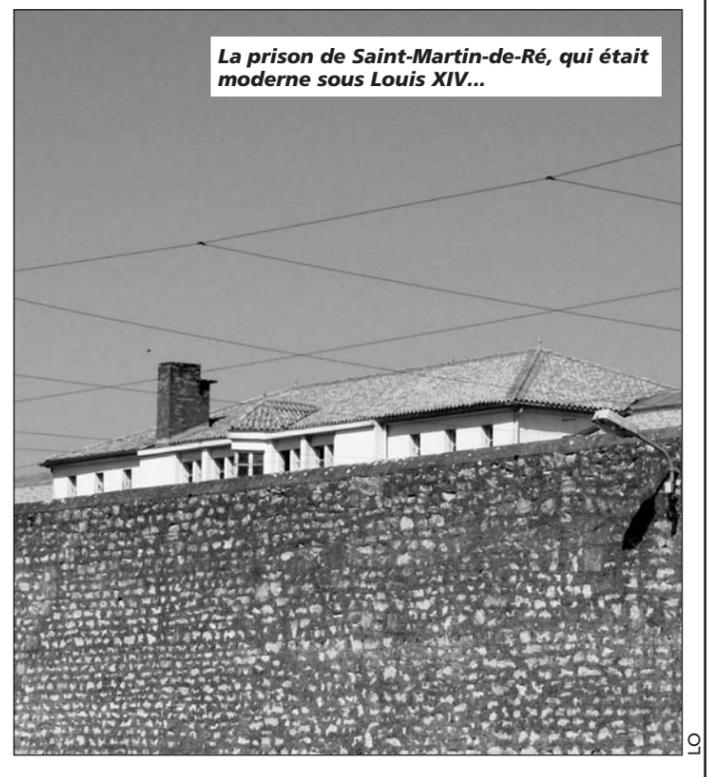
Cela fait suite à une première condamnation prononcée en mars dernier par le tribunal de Rouen et à deux

autres, prononcées respectivement par les tribunaux administratifs de Nantes et Bordeaux en juillet, pour des conditions de détention non conformes aux textes en vigueur.

Cette situation scandaleuse, qui aura fait l'objet en quelques mois de plusieurs jugements par des tribunaux, n'est pas nouvelle puisqu'elle fait régulièrement l'objet de dénonciations de la part des syndicats du personnel pénitentiaire et avait été pointée, entre autres, dans un rapport du Sénat en juin 2000, qui soulignait déjà la surpopulation et la vétusté des bâtiments. Sans parler des condamnations de principe émanant de plusieurs instances internationales.

Un aspect sinistre de la politique sécuritaire de Sarkozy, prônant l'enfermement à tour de bras sans se préoccuper aucunement des conditions de détention.

D.M.



• La cérémonie du 11 novembre à l'Arc de triomphe

Un affront à l'inconnu

À en croire hommes politiques et médias, la cérémonie du 11 novembre à l'Arc de triomphe, avec la présence d'Angela Merkel aux côtés de Sarkozy, a constitué un nouveau sommet de la « réconciliation franco-allemande ».

Mais en voyant les dirigeants actuels des impérialismes français et allemand, ces chantres du patriotisme, se congratuler devant la tombe

d'un mort inconnu de la Première Guerre mondiale, on ne peut éprouver qu'un sentiment de dégoût. Car ils sont les successeurs de ceux qui envoyè-

rent alors des millions d'ouvriers et de paysans s'entre-tuer sur les champs de bataille, pour savoir qui des banquiers et des industriels français ou allemands pourrait exploiter la plus grande partie des colonies d'Afrique ou d'Asie.

Évoquant les victimes des guerres de son temps, Victor

Hugo avait écrit dans un poème :

« Et cela pour des altesses  
Qui, vous à peine enterrés,  
Se feront des politesses  
Pendant que vous pourrirez. »

Il n'y a certes plus beaucoup d'altesses à la tête des grandes puissances impérialistes, et il a passé suffisamment de temps

pour que les politesses sur le tombeau des victimes ne soient pas le fait des auteurs de guerre eux-mêmes, mais celui de leurs successeurs. Mais cela ne fait pas de la cérémonie du 11 novembre autre chose que ce qu'elle a été, une comédie indécente.

F.D.

## • Vaccination contre la grippe A

# Échec, pagaille et gâchis

La campagne de vaccination de masse contre la grippe A est un fiasco. À peine 10 % des personnels de santé ont répondu à l'appel, les six millions de personnes prioritaires ne se précipitent pas et, à en croire les sondages, 20 % seulement de la population serait prête à faire le pas. Et ce n'est pas la dernière mise en scène de Roselyne Bachelot, se faisant vacciner sous l'œil d'un imposant essaim de caméras, qui peut inverser la tendance.

C'est que le souvenir est resté vivace des scandales, notamment de l'hormone de croissance et du sang contaminé, où les gouvernements ont été bien plus prompts à satisfaire les objectifs de rentabilité commerciale des industriels de la santé que les impératifs de sécurité sanitaire de la population. Alors, beaucoup doutent de la qualité des vaccins, du sérieux des essais cliniques, de l'innocuité des adjuvants, de bien des aspects de cette campagne de vaccination de masse.

Son objectif est de bloquer l'épidémie. Quand la décision a été prise, on savait que cette grippe A est très contagieuse, qu'elle peut toucher plus du quart de la population, que son taux de mortalité avoisine les un pour mille et que, pour près des trois quarts, les décès concernent des personnes jeunes de moins de 40 ans. C'est dire le nombre de malades et de décès qu'elle peut occasionner, la surcharge des services hospitaliers d'urgence et de réanimation



Sonia M Mey - PAHO/WHO

— déjà proches de l'asphyxie — qu'elle peut entraîner. C'est dire l'intérêt de la vaccination contre une épidémie qui pourrait bien ne pas être une simple « gripette ».

Ce n'est donc pas la décision d'une vaccination de masse qui est absurde. Mais son organisation est aberrante, avec des centres de vaccination éloignés (à peine un peu plus de mille centres pour tout le territoire) sans aucun moyen de transport prévu pour les rejoindre, dans des gymnases ouverts à des heures ne permettant pas à ceux qui travaillent de venir se faire vacciner. Tout cela alors que les médecins généralistes qui ont la confiance de leurs malades et qui sont tout de même plus de 80 000, se sont vu opposer une

interdiction de vacciner. Même si Roselyne Bachelot a entrouvert depuis la porte sur ce sujet, on risque d'aboutir à ce que des sujets fragiles, qui sont vaccinés chaque automne contre la grippe saisonnière par leur généraliste, ne seront pas vaccinés contre la grippe A.

Cette campagne s'annonce comme un gigantesque gâchis où une grande partie des 94 millions de doses risquent fort de rester dans les frigos. De plus sous prétexte de livrer à temps ses vaccins, le laboratoire qui les commercialise les a conditionnés dans des flacons contenant dix doses. Or, dès qu'un flacon est ouvert, il ne peut et ne doit pas être conservé au-delà de 24 heures. Au regard de l'affluence dans les centres de

vaccination au cours des premiers jours de la campagne, on imagine le nombre de doses qui ont dû être mises à la poubelle, chaque soir.

Si l'épidémie se développe vraiment, des millions d'hommes et de femmes seront touchés, des dizaines de milliers feront des formes graves, des milliers en mourront parce qu'ils n'auront pas été vaccinés à temps. Tout cela alors qu'on aura grassement payé 94 millions de doses de vaccins ! Après les scandales de l'hormone de croissance, du sang contaminé, de la canicule... devra-t-on parler du « scandale de la grippe A » ?

Sophie GARGAN

## • Mutualité - Paris 5<sup>e</sup> arrondissement

# Non à la fermeture

Le palais de la Mutualité à Paris, plus connu par son diminutif, la « Mutu », est menacé de fermeture au mois de juillet 2010, ainsi que l'important centre de soins qui jouxte les salles de réunion.

La Mutu et le centre médical sont la propriété de la Fédération Mutualiste Parisienne (FMP). Celle-ci, comme d'autres mutuelles, connaît des difficultés financières essentiellement dues aux moindres remboursements par l'Assurance maladie des soins aux malades.

C'est à une société d'affaire et de tourisme, GL-Events, qu'auraient été loués ces locaux historiques, pour un bail de trente ans, afin que cette société y réalise un centre de congrès de luxe.

Depuis un an les salariés de la FMP ont manifesté à plu-

sieurs reprises contre ces fermetures ou transferts. Ceux-ci menacent de supprimer 200 à 500 emplois selon les syndicats, compte tenu du dispensaire situé dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, rue du Moulinet, qui est également menacé par ce plan.

Le centre de santé de la Mutu existe depuis 1949. Quatre cents employés administratifs et soignants y accueillent 220 000 consultations par an dans vingt spécialités. Les tarifs des consultations sont en secteur 1, conventionnés par la Sécurité sociale, sans dépassement d'honoraire et avec tiers

payant. Si ce centre ferme, la plupart des patients seront obligés de recourir, à condition qu'ils en aient les moyens, à des spécialistes, dont les tarifs dépassent presque tous ceux remboursés par la Sécurité sociale. Comme il le fait dans l'hôpital public, le gouvernement laisse ces centres médicaux fermer un à un, pour le plus grand profit de la médecine déconventionnée. C'est inadmissible !

Quant aux salles du palais de la Mutu, elles sont un lieu de mémoire pour le mouvement ouvrier, avec son théâtre de 1 800 places assises. Ce sont des salles nécessaires pour le droit à l'expression des associations et partis. Car, à Paris, si les lieux

existent pour réunir des actionnaires, par contre les grandes salles à des tarifs plus abordables où peuvent se tenir les meetings populaires disparaissent.

En octobre 2009 les élus du Conseil de Paris ont majoritairement voté pour le maintien du centre de soins et contre les travaux de démolition de la Mutu. Pour le moment ce ne sont que des vœux et des pétitions. Mais la mobilisation des personnels de santé et des usagers parisiens, ainsi que celle des militants de gauche, peut imposer le maintien des centres médicaux et des salles de la Mutu.

Louis BASTILLE

## • Pass contraception

# Cachez ce papier que je ne saurais voir !

Le rectorat de l'Académie de Poitiers a obéi au ministre de l'Éducation et décidé que le « Pass contraception » proposé par Ségolène Royal ne serait pas distribué aux jeunes filles mineures dans les établissements scolaires de la Région Poitou-Charentes.

Ce pass contraception devait comprendre des tickets pour une visite médicale, pour des analyses, un bon d'échange en pharmacie pour un moyen contraceptif et le droit à une visite de contrôle. Ce sont les infirmières scolaires qui auraient pu le distribuer.

Le ministre de l'Éducation, Luc Chatel, s'est insurgé contre ce projet qui aurait consisté, selon lui, à « substituer au Planning familial, seul autorisé à prescrire des contraceptifs à un enfant mineur ». En réalité ce pass contraception ne prescrit rien, ce n'est qu'un « bout de papier qui donne accès, entre autres, à une prescription médicale » comme l'a dit la secrétaire générale du Planning qui a ajouté : « Personne ne marche sur nos plates-bandes ! »

Voilà pour Luc Chatel qui, un instant, s'était transformé en défenseur des prérogatives du Planning — ce qui ne manque pas de sel ! Surtout quand on sait que le mouvement en question, faute de moyens, a du mal à remplir son rôle et que le gouvernement, qui démantèle le système de santé, contribue à la disparition des centres d'IVG.

Mais ce coup de gueule ministériel plaira sans doute à la fraction réactionnaire de l'électorat, depuis toujours hostile à la libéralisation de l'avortement et de la contraception. Et les voix des bien-pensants comptent plus que le sort des adolescentes victimes d'une grossesse non désirée, faute d'avoir pu trouver, dans leur entourage, un appui ou des informations.

Sylvie MARÉCHAL

## ● Fonderies du Poitou Alu – Ingrandes (Vienne)

### Le Monopoly capitaliste continue

Filiale de Renault lors de son ouverture en 1981, puis reprise par le groupe italien Teksid-Fiat en 1999 pour être ensuite rachetée en 2002 par le fonds d'investissement américain Questor, et se retrouver, en octobre 2007, sous la férule du fonds d'investissement allemand Bavaria Industriekapital, la fonderie aluminium FDPA implantée à Ingrandes, est en passe d'être de nouveau vendue, d'ici janvier prochain, cette fois-ci au groupe industriel Montupet. Cela ne fait pas moins de quatre repreneurs en dix ans !

Lors du rachat par Bavaria, les promesses d'investissements n'étaient faites – ce n'est pas une surprise – que pour ceux qui y croyaient. Le PDG actuel des Fonderies du Poitou Alu regrettait dans la presse locale, il y a peu, que la situation financière léguée par l'ancien propriétaire ait interdit « même d'entretenir notre outil industriel comme il devait l'être », avant de présenter le futur repreneur comme étant digne de confiance pour investir, au motif qu'il est un « industriel ». Il ajoutait lors de la même interview : « Notre avenir nous appartient. » Le patron tentait de masquer que ce sont les actionnaires – qu'ils

soient « financiers » ou « industriels » – qui décident, le regard rivé sur leurs profits, quelles que soient les conséquences pour l'outil industriel... et l'emploi des ouvriers.

Le groupe Montupet, qui sera donc le nouveau repreneur, produit des culasses pour l'industrie automobile (Renault, PSA, Ford...) et regroupe près de 3 500 salariés à travers le monde (Irlande, Bulgarie, Chine...). En France, ses deux sites de production se trouvent à Laigneville (Oise) et Châteauroux (Indre). Les Fonderies du Poitou Alu, dont l'effectif atteint 537 travailleurs, seraient donc reprises par une filiale irlandaise de ce

groupe privé.

Depuis plusieurs semaines, les discussions vont bon train dans l'usine à propos de ce rachat et nombre d'entre nous sont inquiets, d'autant plus que nous venons d'apprendre que la fabrication attendue d'une nouvelle culasse, d'un volume important, sera orientée vers... Montupet et un de ses concurrents, Némak. La procédure de vente des fonderies a été bloquée un certain temps par les syndicats, qui refusaient de donner leur avis – qui n'est que consultatif – lors des Comités d'établissement. Ils exigeaient, en effet, des garanties de la part du repreneur quant au maintien des accords d'entreprise et des éclaircissements sur l'avenir de l'usine. Le PDG de la Fonderie Alu faisait mine alors de s'étonner des craintes soulevées par l'opération en cours. Il poussait le cynisme jusqu'à déclarer dans un journal local, en faisant référence aux élus du CE et en justifiant le com-

portement de Renault et PSA vis-à-vis des sous-traitants : « Ils veulent des garanties [les syndicats] ? Mais qui, aujourd'hui, peut donner des garanties à quelque fournisseur que ce soit ? » demandait-il. Bien sûr Montupet, Renault et PSA sont des acteurs de l'économie capitaliste tirant chacun la couverture à soi dans leur course au profit. Et même si, aujourd'hui, les repreneurs semblent s'engager à maintenir les accords d'entreprise (pour combien de temps ?), ils sont bien plus évasifs sur les futurs investissements envisagés, la politique salariale, etc.

Mais justement, puisque tous ces gens-là s'estiment incapables aujourd'hui de « donner des garanties » aux travailleurs, ils ne manquent ni de capitaux ni de richesses pour le faire. Alors il faudra les y forcer.

Correspondant LO

## ● Continental – Clairoix (Oise)

### Le 13 janvier à Amiens Mobilisation pour le procès en appel

La cour d'appel d'Amiens a fait savoir que le procès en appel du jugement du tribunal de Compiègne, condamnant six travailleurs de Continental, se tiendrait le mercredi 13 janvier à 13 h 30. Immédiatement, en réponse, les 350 salariés réunis en assemblée générale le 16 novembre, ont décidé d'appeler à la mobilisation la plus large pour que ce jugement soit annulé.

Dans une adresse à « tous les travailleurs, syndicats, partis, associations et à toutes les personnalités attachées à la défense des droits ouvriers et des libertés publiques », les salariés, l'intersyndicale, le comité de lutte veulent que la demande de relaxe des six condamnés se fasse entendre le plus largement possible. Ces condamnations ont été prononcées pour punir les 1 120 salariés de la lutte qu'ils ont menée, avec succès et aussi pour l'exemple, afin de faire régner un climat de crainte parmi tous ceux qui refuseraient de se soumettre à l'arbitraire patronal et gouver-



nemental.

Et puis, pour condamner pénalement et financièrement ces six manifestants, sans avoir de fait précis à leur reprocher, le tribunal, sur la demande du procureur, et donc sur directive du gouvernement, a dû ressortir les arguments de la loi anticasseurs abrogée il y a

28 ans. Cette condamnation est donc bien une menace pour tous les salariés, et d'une façon générale pour les libertés publiques.

D'ores et déjà, le principe d'un appel à manifester le mercredi 13 janvier, jour du procès en appel, a été arrêté. Mais dès maintenant les tra-

vailleurs de Continental demandent que des messages et des motions soient envoyés au président de la cour d'appel d'Amiens pour demander la relaxe. D'autres initiatives sont à l'étude pour que cette protestation prenne le maximum d'ampleur.

Correspondant LO

## ● Peugeot Mulhouse

### On marche sur la tête

L'annonce par la direction de PSA de vouloir supprimer 6 000 emplois dans les trois prochaines années a suscité pas mal d'inquiétude à l'usine Peugeot de Mulhouse.

Alors qu'il y a actuellement un millier de travailleurs âgés de 55 ans ou plus sur un effectif total de 9 500 salariés, personne ne peut imaginer dans quelles conditions le travail va se faire si les départs en retraite n'étaient pas remplacés.

Ce n'est pourtant pas les bras qui manquent : plus de mille intérimaires travaillent actuellement dans les ateliers et, pour eux aussi, cette annonce ferme encore plus la porte des bureaux d'embauche.

À Mulhouse, en novembre, 1 509 exemplaires de C4, 206+ et 308 sortent chaque jour des lignes de montage de l'usine. C'est la même production qu'il y a un an. Mais dans les ateliers, les effectifs ouvriers n'ont cessé de baisser : nous n'étions plus que 7 813 ouvriers (intérimaires et CDD compris) pour produire quotidiennement ces 1 509 voitures tandis que nous étions 8 197 l'an dernier à la même époque. Soit près de 400 de moins pour la même production !

Alors, lorsque l'on entend le PDG Varin expliquer que la productivité devrait augmenter de 20 % d'ici à 2012, beaucoup de travailleurs s'interrogent. Certes la recherche de gains de productivité a toujours été le souci principal de la direction, mais l'annoncer de cette façon a fait réagir certains travailleurs qui ont fait le calcul. Nous fabriquons une 206+ par minute et si les plans de Varin se réalisaient, il faudrait sortir cette même 206+ en 48 secondes.

De la folie pour nos muscles et nos tendons. Mais c'est avec eux que PSA veut faire des profits pour la famille Peugeot.

Correspondant LO

## • Renault – Flins (Yvelines)

### Salaires trop bas, ça ne va pas !

**Le 17 novembre au matin, à l'usine Renault de Flins, où plusieurs milliers de travailleurs en équipes fabriquent des voitures Clio III et Clio II, des ouvriers, à partir du secteur du Montage, ont cessé le travail contre l'insuffisance des salaires.**

0 % d'augmentation générale en 2009, après 0 % depuis mars 2008, mathématiquement, cela se traduit par une baisse du pouvoir d'achat puisque les prix, eux, augmentent. En début d'année, des périodes de chômage partiel imposées par le patron ont également parfois amputé les salaires, ceux des intérimaires, cela va sans dire, dont beaucoup ont été purement et simplement licenciés, mais aussi des jeunes embauchés. De plus ce que Renault verse en salaire différé, les primes Flins Plus et la prime d'intéressement, fond comme neige au soleil. D'un minimum de 2 369 euros pour l'année 2007, cette dernière prime n'était plus que de 415 euros pour 2008, ce qui avait déjà entraîné en février dernier deux jours de débrayages de plusieurs centaines de travailleurs et un arrêt de la production.

Ce qui provoque le mécontentement dans les ateliers est précisément le fait que Renault, arguant de ses « mauvais » résultats, observe un silence radio total quant à l'avance sur la

prime 2009, habituellement versée en novembre, avant les dépenses de fin d'année. Alors que le bénéfice du groupe a tout de même représenté 600 millions d'euros pour 2008, que les ventes augmentent en Europe et que l'action Renault affiche une excellente santé au CAC 40, pour ceux qui fabriquent ces résultats, les travailleurs, les salaires sont bloqués depuis longtemps. Au point que, exceptés quelques « blocs de compétences » obtenus individuellement et à grand-peine, la perte de pouvoir d'achat est de 1 500 à 2 000 ou 3 000 euros sur l'année.

La revendication mise en

avant par les dizaines d'ouvriers qui ont spontanément débrayé en équipe du matin, puis en équipe d'après-midi, est donc 1 500 euros de rattrapage. Plusieurs dizaines ont également continué à débrayer le lendemain, 18 novembre. La direction prend les choses de haut, réfugiée derrière la politique du PDG Ghosn qui vient de promettre la fabrication à Flins d'un hypothétique véhicule électrique en 2012. Les responsables ont néanmoins rapidement reçu une quinzaine de grévistes.

Les patrons de Renault savent eux aussi que des débrayages ont eu lieu dans les

établissements de Sens et CDPR de Cergy. Ils savent également que de nouvelles aides de l'État ont été promises aussitôt après la visite de Ghosn et du ministre de l'Industrie à Flins. Et s'ils ne le savent pas encore, ils apprendront que les 5 000 travailleurs de Flins, embauchés, sous-traitants, déplacés d'autres usines et intérimaires n'en peuvent plus des cadences et des pressions pour produire à tout va en échange de salaires de plus en plus insuffisants.

Correspondant LO



## Flins-les-Bains, ce n'est pas les vacances !

En camping dans les Yvelines, pourquoi pas ? Même dans la région de Flins-Aubergenville, si on veut faire un peu de tourisme industriel, à la rigueur. Mais en automne ou en hiver, pendant plusieurs mois d'affilée, cela ressemble à tout sauf à des vacances.

D'ailleurs, cela n'en est pas. Pour plusieurs centaines de travailleurs venant en particulier des usines Renault de Sandouville et du Mans dans la Sarthe, il s'agit d'un déplacement de plus de 100 ou 200 kilomètres pour venir en région parisienne travailler à l'usine de Flins.

Leurs usines d'origine en effet, qu'on y fabrique la Laguna, l'Espace, ou des moteurs, connaissent depuis longtemps des périodes de chômage plus ou moins longues, et ce encore plus depuis la

crise, depuis septembre 2008. De nombreux travailleurs de ces usines ont donc été prêtés à Renault-Flins où le patron, pour l'instant, n'a pas décrété de période de chômage depuis mars 2009. Ils participent donc, comme ceux de Flins, à la fabrication de la Clio III et de la Clio II, avec des cadences et des conditions de travail... qui permettent aux patrons de produire autant, voire plus, avec de moins en moins d'ouvriers.

Venir travailler à Flins, c'est une chose ; trouver le moyen de vivre dans la région, pour beaucoup c'est la galère. Ces femmes et ces hommes doivent soit chercher une location – rare et chère – soit, la plupart du temps, camper tant bien que mal dans un mobile-home ou une caravane, à plusieurs pour partager les frais. Certains campent aussi dans une

camionnette ou un camping-car – s'ils en ont un – garé tout au long de la semaine sur le parking de l'usine. Le rêve !

Ces modes d'hébergement n'ont déjà rien de réjouissant, mais en automne ou en hiver,

surtout avec les horaires en équipes, partir ou rentrer dans des campings parfois dénués d'éclairage extérieur, sous la pluie... voilà qui se passe de commentaire.

Correspondant LO

## Rectificatif Madrage - Limoges

Notre article de *Lutte Ouvrière* n° 2153 du 6 novembre consacré à l'entreprise Madrange comportait quelques erreurs ! Contrairement à ce que nous avons écrit les pourparlers de rachat de cette entreprise de charcuterie industrielle par le groupe Turenne-Lafayette de Monique Piffaut n'ont finalement pas abouti et c'est Jean Madrange, l'actionnaire majoritaire, qui est devenu président du Conseil de surveillance au printemps 2009.

De même pour les aides publiques accordées au groupe Madrange, la somme de 5 milliards sur plusieurs années a bien été évoquée à un moment donné par la presse, et par nous-mêmes, mais le montant réel des aides reste en fait inconnu.

Il reste qu'après que le groupe eut bénéficié d'aides publiques, les dirigeants de Madrange font aujourd'hui du chantage au licenciement pour imposer une baisse de salaire.

## • ArvinMeritor – Saint-Priest (Rhône)

### Promesses de réintégration dans Volvo

Le 20 octobre, la direction Europe d'ArvinMeritor annonçait la reprise de l'usine Ponts-Essieux de Saint-Priest par le groupe Volvo d'ici 2012.

L'usine Ponts-Essieux, qui faisait partie de Renault Trucks (Volvo), avait été vendue en 2004 à ArvinMeritor, un groupe américain spécialisé dans la sous-traitance de pièces automobiles et poids lourd. Aujourd'hui, ArvinMeritor est en difficulté, et le groupe Volvo, qui ne peut pas se passer des ponts et essieux fabriqués à l'usine de Saint-Priest, va devoir reprendre l'activité. ArvinMeritor se serait engagé à éponger son déficit de 100 millions d'ici 2012.

Pour les travailleurs, cela serait plutôt une bonne nouvelle, car la vente de l'usine avait eu pour conséquence la remise en cause de la convention d'entreprise, avec la suppression de nombreux acquis, comme par exemple la plus grande partie des jours de RTT.

Mais Renault Trucks n'a pas encore annoncé officiellement que le retour se ferait sous le statut de sa convention d'entreprise. Et par ailleurs, la réintégration dans le groupe se ferait sous certaines conditions, comme la conservation de l'usage par ArvinMeritor qui le ferait faire ailleurs, l'usine de Saint-Priest devenant un centre d'assemblage. Une centaine d'usineurs devraient être mutés au Montage, avec des conditions de travail plus difficiles... ou incités au départ car il risque d'y avoir des suppressions d'emplois. La direction de Volvo a laissé entendre qu'elle investirait dans de nouvelles lignes de montage, mais pour l'instant ce ne sont que des projets.

Face à ces annonces, bien des travailleurs aimeraient se sentir soulagés, car on leur avait fait craindre le pire sur l'avenir de l'entreprise, étant donné son déficit et la situation du marché du poids lourd. Mais tout le monde sait bien que la crise n'est pas terminée. 2012 est encore loin et tout ce qu'on leur promet est bien flou. Il va falloir le faire préciser.

Correspondant LO

## • Dunkerque (Nord)

### Explosion du chômage Halte aux licenciements !

**Jusqu'à l'an passé, la région dunkerquoise était un peu moins touchée par le chômage que d'autres. Mais depuis 2008 la hausse du nombre des chômeurs y a été rapide : plus 17 % de mars 2008 à mars 2009. Et ce n'est pas fini, puisque beaucoup d'entreprises annoncent des suppressions d'emplois, voire la fermeture pure et simple d'un site.**

C'est le cas de Rexam, qui fabrique des boîtes de boisson à Gravelines, qui veut fermer son usine en janvier prochain et mettre 140 salariés à la porte. Rexam possède 160 usines dans le monde et a augmenté ses profits l'an passé de 32 %. Mais il s'agit pour les patrons de faire produire ailleurs qu'à Gravelines des boîtes non plus en acier mais en aluminium, et surtout de gagner plus.

ArcelorMittal – la grande entreprise de la région, avec 3 600 emplois sans compter ceux des sous-traitants – supprime d'une façon continue des emplois. Tout d'abord, en ne remplaçant pas les départs en retraite, nombreux d'ici 2013. Ensuite, en mettant en place un plan de « départs volontaires » de 316 salariés d'ici juin prochain. Ce sont là des postes de travail qui, en grande partie, disparaissent et que les jeunes et les demandeurs d'emplois ne pourront plus trouver. ArcelorMittal vient d'annoncer des bénéfices pour l'ensemble du trust de

903 millions de dollars au troisième trimestre, et la réduction de son endettement de 10 milliards de dollars durant l'année.

Aluminium-Dunkerque, ex-Pechiney, ex-Alcan, implantée à Loon-Plage, appartient maintenant à Rio Tinto, qui a réalisé sur les six premiers mois de l'année 2,6 milliards de bénéfices. Mais il supprime 321 postes en France, dont 64 à Loon-Plage.

Isocab, qui appartient à ThyssenKrupp, annonce 32 suppressions, Betafence (ex-Tréfileries de Bourbourg), un groupe belge européen, 58.

La Raffinerie des Flandres appartenant à Total est arrêtée depuis deux mois pour cause « d'insuffisance de marge » et personne ne sait si elle va redémarrer, et comment. Mais Total a tout de même réalisé 5,7 milliards de profit sur les neuf premiers mois de l'année...

Les travailleurs d'autres entreprises métallurgiques comme Ascométal, Valdunes ou Tim, fabricant de cabines

de tracteurs, subissent de longues périodes de chômage partiel. La sous-traitance industrielle aussi accuse une forte réduction d'activité, car les grosses entreprises n'investissent plus et les premiers à trinquer sont les centaines d'intérimaires qui se retrouvent chômeurs.

Comme dans tout le pays, dans les services publics, enseignement, hôpitaux, SNCF, France Télécom et La Poste, comme chez les facteurs de Dunkerque, c'est toujours la réduction des emplois qui est à l'ordre du jour.

L'Union locale CGT de Dunkerque appelle à manifester pour la défense de l'emploi le samedi 21 novembre. Lutte Ouvrière s'associe à cet appel, en souhaitant que cela soit un pas vers la lutte générale qui s'impose pour exiger l'interdiction des licenciements et le partage du travail entre tous sans perte de salaire, en prenant sur les profits des entreprises et en utilisant l'argent public pour maintenir et créer des emplois publics utiles à la population, au lieu de subventionner à fonds perdus des entreprises privées.

Correspondant LO

## • Alcatel-Lucent – Rennes

### Une journée de mobilisation qui en appelle d'autres

**À Alcatel-Lucent, les plans de suppressions d'emplois se succèdent. Depuis 2000, les dirigeants qui ont organisé la fusion entre Alcatel et Lucent ont fait baisser les effectifs de 113 000 à 77 000 salariés dans le monde, à coup de licenciements, de départs forcés, et d'externalisations d'activités.**

Le quatrième plan de réductions d'effectifs depuis la fusion a été annoncé en juillet dernier. La direction voulait alors licencier 850 salariés en France et en transférer 150 vers d'autres entreprises.

Aujourd'hui, la direction a un peu revu son plan à la baisse, et parle de 560 suppressions d'emplois par départs « volontaires ». Mais elle peine évidemment à trouver les salariés qui acceptent de prendre la porte à ses conditions. Elle cherche aussi à faire reprendre certaines activités de recherche de Lannion et Orvault par une société de service en informatique, WII PRO, spécialisée dans la reprise d'activités et les licenciements qui vont avec. Dernièrement, celle-ci s'est illustrée en renvoyant 60 ingénieurs d'une entreprise qu'elle venait de racheter à Sophia Antipolis, après avoir reçu cinq millions d'euros de fonds publics et la

caution bienveillante du ministre de l'Industrie Estrosi.

C'est pour protester contre ces projets que les salariés ont une nouvelle fois manifesté mardi 10 novembre à Paris, Strasbourg et Rennes. Des délégations syndicales d'entreprises du secteur des télécommunications sont venues apporter leur soutien. À Rennes, ils étaient plus de 500 à défilé, venant de Brest, Orvault, et Lannion. Pour tous ceux qui étaient là, cela faisait du bien au moral. D'autant que la direction fait tout pour diviser les salariés entre eux et que les représentants syndicaux sont aussi tentés d'agiter l'épouvantail de la concurrence des salariés étrangers sous prétexte des délocalisations de certaines activités.

Jeudi 12 novembre, la direction a cherché à riposter en annonçant un nouveau chantage : elle explique que, si elle ne trouve pas cent volontaires supplémentaires pour le départ forcé, elle imposera un nouveau plan de licenciements en juin 2010.

Ces manœuvres de la direction doivent inciter à poursuivre la mobilisation : c'est la seule voie pour lui faire ravalier ses mauvais coups.

Correspondant LO

## • Conseil général de l'Isère

### La « modernisation des routes » façon Vallini

**Lundi 16 novembre, il y avait de l'ambiance devant le siège du Conseil général de l'Isère, à Grenoble. À l'appel de la CGT, environ 200 agents des routes, en grève toute la journée, se sont fait entendre avec tambours, sirène et pétards contre le projet de réorganisation des routes.**

Le président du Conseil général n'est autre qu'André Vallini, député socialiste à qui Sarkozy a déjà confié des missions. Son projet prévoit de supprimer 90 postes à l'entretien des routes, sur un effectif total d'environ 400 emplois, et de redéployer ces effectifs vers d'autres missions comme celles du social. Des centres d'entretien seront fermés et une quarantaine de saisonniers ne

seront pas réembauchés pour la prochaine saison hivernale. Plusieurs circuits de déneigement seront confiés à des entreprises privées.

Il est aussi question d'imposer, pour certains secteurs, la conduite isolée dans les engins de déneigement, alors que jusqu'à présent celle-ci se faisait en binôme, pour des raisons de sécurité évidentes. Et puis, avec ces emplois en moins, chacun sait qu'il sera impossible de maintenir d'autres missions, comme par exemple le fauchage des bords des routes, qui risque lui aussi de passer au privé.

Toutes ces mesures sont annoncées avec le même langage choquant que celui des patrons : valeur ajoutée, rentabilité, réduction des coûts, externalisation... allant même

jusqu'à qualifier le projet de « modernisation du service » !

La veille de la grève, la direction du Conseil général, via le Préfet, avait envoyé à la moitié du personnel des ordres de réquisition accompagnés de menaces de sanction. Ce bout de papier n'a pas intimidé les grévistes, encore plus en colère.

Malgré la fermeture des portes du bâtiment, il n'a pas fallu longtemps aux agents pour envahir l'hémicycle du Conseil général et exiger qu'en l'absence de Vallini, le directeur des services et l'élu PS responsable des routes viennent s'expliquer.

Un peu coincés, pas habitués à cette présence ouvrière sur les sièges de l'assemblée, ces messieurs se sont retranchés derrière la crise et les difficultés financières du département.

Les travailleurs à la séance du Conseil général.



Cette réorganisation ferait économiser 700 000 euros au Conseil général. Qui peut croire cela, sachant que l'intervention du privé coûte plus cher à la collectivité ? Et puis, 700 000 euros c'est peu, comparé aux millions distribués aux grandes entreprises comme ST Microélectronique, véritable pompe à fric publique qui continue de supprimer des emplois, ou aux

26 millions du plan de relance départementale voté en faveur du BTP.

Cette journée de grève et une pétition qui a recueilli la signature de la presque totalité des agents concernés ne suffiront pas au retrait du projet, mais d'autres rendez-vous sont déjà programmés, dont une prochaine assemblée générale.

Correspondant LO

## • SNCF - Gare du Nord – Paris

### Une grève victorieuse

**Du 9 au 12 novembre, les agents de conduite du RER B de la gare du Nord de Paris étaient en grève contre le rallongement de la journée de travail que la direction voulait leur imposer.**

Lundi 9 était le jour où « l'interopérabilité » de la ligne B se mettait totalement en place. Désormais, tous les trains sont conduits d'un bout à l'autre de la ligne par un même agent de conduite, alors que jusqu'à présent le conducteur SNCF ne conduisait que sur la partie nord et le conducteur de la RATP que sur la partie sud. La direction voulait profiter de cette interopérabilité pour rallonger certains jours de travail, ce que n'acceptaient pas les conducteurs. Ces derniers revendiquaient aussi un temps de pause plus important entre l'arrivée au terminus et le nouveau départ.

Les grévistes demandaient que leurs revendications

soient immédiatement prises en compte et intégrées dans les roulements de décembre. De son côté, la direction disait vouloir examiner l'amplitude des journées de travail, mais pas avant le mois de juin et sans donner aucune garantie qu'elle le fasse réellement.

Au deuxième jour, alors que 60 % des agents de conduite étaient en grève, une délégation composée de représentants de Sud-Rail, de FO et trois membres de l'assemblée des grévistes est allée négocier avec le directeur de région. Celui-ci a fini par céder aux grévistes en acceptant leurs demandes d'étaler dès le mois de décembre la charge de travail sur davantage de journées de service, ce qui nécessitera à

terme des embauches supplémentaires. En revanche, le directeur de région n'a rien voulu mettre par écrit, arguant de l'absence de la CGT et de la CFDT, deux syndicats qui juste avant le mouvement avaient décidé de ne pas appeler à la grève, se contentant de vagues promesses qui ne s'appuyaient sur rien.

Une nouvelle réunion a donc été programmée, avec tous les syndicats cette fois-ci, afin qu'aucun ne se sente désavoué.

À l'assemblée du jeudi 12 novembre, les agents de conduite, satisfaits, ont voté la reprise du travail mais ont tout de même décidé de déposer un nouveau préavis de grève, au cas où le directeur de région ne tiendrait pas ses engagements.

On n'est jamais trop prudent !

Correspondant LO

## • Centre de tri – Bordeaux-Bègles-Cestas

### Fermeture du centre et dégradation des conditions de travail

**Le 16 novembre, le centre de tri J-J. Bosc de Bordeaux-Bègles a cessé ses activités. Il a été remplacé par une plate-forme industrielle de courrier (PIC) à Cestas, dans la banlieue éloignée de Bordeaux.**

Dans la même opération, La Poste ferme également les centres de tri d'Agen et de Périgueux. Ainsi le courrier posté à Agen pour Agen va faire 300 kilomètres de plus pour être trié à Cestas... ce qui n'empêche pas La Poste de se dire championne du développement durable, comme elle le fait inscrire sur certains des camions qu'elle met sur les routes pour acheminer le courrier !

La Poste aura ainsi déjà supprimé 450 emplois dans cette opération, sans compter les suppressions à venir avec la centralisation à Cestas du courrier des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Si une partie des 650 travailleurs de J-J. Bosc ont retrouvé une place à Cestas (500 emplois), ce n'est pas le cas de tout le monde, certains ayant dû se reconvertir comme facteur ou au guichet... Et pour ceux qui sont à Cestas, c'est la dégradation généralisée des conditions de travail.

D'abord sur les vacations et les samedis travaillés. À J-J. Bosc, les brigades de jour ne travail-

laient pas le samedi, le tri étant assuré par une brigade étudiante. À la PIC, la direction a supprimé cette brigade et impose maintenant aux brigades de jour trois samedis travaillés sur quatre. Et quand le samedi est travaillé, le lundi l'est aussi. En nuit, ceux qui étaient en deux nuits sur quatre n'ont eu d'autre choix que de travailler en 22 h / 6 h, avec dix samedis matins travaillés sur douze, au lieu d'un sur deux.

Quant aux pauses pendant le travail, la direction a imposé une réduction des temps de 30 à 50 %. Ainsi la 22 h / 6 h avait auparavant un temps de pause de 1 h 25. La même brigade, aux mêmes horaires, a maintenant 50 minutes. Il en est de même dans toutes les brigades. Et pendant les plus petites de ces pauses, la direction veut faire tourner les machines à deux, chacun prenant une pause tournante !

La direction a donc cherché à économiser le plus possible sur les emplois en tirant sur la corde de tous les côtés, sur les cycles de travail comme sur les

pauses. La Poste fait déjà des centaines de millions de bénéfices chaque année, pas de raison qu'elle les augmente encore en aggravant nos conditions de travail ! Les postiers ne sont donc pas d'accord et, le 5 novembre, près de 140 travailleurs (sur 150 votants) ont exprimé leur volonté de faire grève contre ces régimes de travail injustes et harassants, pour les pauses et aussi pour les cycles de travail.

Suite au vote, des assemblées ont eu lieu dans les brigades afin de discuter des modalités de la grève. Les syndicats ont proposé de faire coïncider la grève sur les conditions de travail avec la journée nationale du 24 novembre contre la privatisation, ce qui a été entériné dans les assemblées. Et il y a bien un lien : La Poste dégrade les conditions de travail, économise sur les emplois, afin d'augmenter encore les bénéfices de l'entreprise pour appâter les futurs actionnaires.

Le 24, une assemblée générale est d'ores et déjà prévue pour discuter de la suite du mouvement pour que les conditions de travail à la PIC changent, tout de suite !

Correspondant LO



Assemblée générale aux Aubrais

## • SNCF – Région Centre

### Débrayages contre le manque de personnel

**Depuis huit semaines, les cheminots de plusieurs gares de la région Centre protestent par des débrayages, chaque lundi, contre les suppressions de postes sur les quais, aux guichets et dans les postes d'aiguillage.**

Lundi 16 novembre, plusieurs dizaines de cheminots d'Orléans-Les Aubrais, Vierzon et Bourges ont débrayé. Au rassemblement, regroupant plus de 70 personnes (le plus important depuis le début du mouvement), l'action a été reconduite et rendez-vous a été donné mercredi 18 novembre pour discuter du contenu des négociations qui auront eu lieu la veille.

Les cheminots refusent de voir les quais des gares transformés en désert, sans personnel pour assurer la qualité et la sécurité du service public et des voyageurs. Aux Aubrais, par exemple, les équipes Escalé quai ont été réduites à trois agents – avec des périodes à seulement deux agents – alors qu'il y a plusieurs centaines de voyageurs à renseigner, à orienter, en particulier dans les situations perturbées, de plus en plus nombreuses. Récemment, des voyageurs ont dû subir plus de 2 h 30 de retard parce qu'il n'y a pas suffisamment de personnel et de matériel en place.

Depuis la suppression des agents de manœuvre, le moindre incident n'est pas gérable, les personnes handicapées difficilement prises en charge... et nous ne sommes pas encore en hiver !

Aux guichets, parce qu'il faut faire rentrer le maximum d'argent avec le minimum de

personnel, on supprime des postes de vente, même si cela aboutit à une attente continue aux guichets et mécontente les usagers.

Dans les grands postes d'aiguillage, la direction veut aller au bout de la logique de découpage par activités en rattachant le poste d'annonceur – les cheminots chargés d'annoncer l'arrivée et le départ des trains aux usagers – à la filière commerciale. Cela se fera au détriment des conditions de travail de tous. Avec l'organisation actuelle, l'aiguilleur pouvait ne faire que quatre heures de table d'aiguillage. Mais ceux qui n'ont jamais tenu ce poste quatre heures en situation perturbée trouvent normal d'imposer huit heures de table. Et ils pourront après, quand il y aura des incidents, des erreurs, voire pire, accabler les cheminots avec leurs leçons de morale à trois sous ou même les accuser – jusque devant la justice – d'éventuelles erreurs ou accidents, qui ne seront pourtant que des conséquences de leur organisation du travail.

Depuis huit semaines, le directeur n'a même pas pris la peine de recevoir les délégués, sauf pour demander une capitulation sans condition sur les revendications essentielles. Une entrevue a finalement été prévue le mardi 17 novembre. En attendant de savoir ce qu'il en sortira, les cheminots ont décidé de poursuivre les débrayages, réconfortés de voir un nombre de plus en plus grand de cheminots décidés à imposer à la direction d'annuler les suppressions de postes.

Correspondant LO

## ● Italie

# La manifestation du 14 novembre à Rome Quelle réponse à la crise ?

**Ce sont cent mille personnes, selon les organisateurs, qui ont défilé samedi 14 novembre à Rome à l'appel de la plus grande centrale syndicale, la CGIL, pour demander au gouvernement « une réponse à la crise ».**

Car s'il est une évidence, c'est que l'Italie n'est nullement en passe de voir « la fin du tunnel », contrairement aux affirmations du gouvernement Berlusconi. Pendant plusieurs mois, en effet, celui-ci a réussi à minimiser la crise, allant jusqu'à déclarer qu'elle n'existait guère que dans les discours de la gauche ou de journalistes de mauvais augure et ajoutant que le pays, de toute façon, serait bien moins touché que les autres. Mais malgré ces discours officiels, chacun a pu constater l'augmentation des fermetures d'entreprises ou des travailleurs mis en « cassa integrazione », l'équivalent du chômage partiel. Le nombre de chômeurs n'a cessé d'augmenter, même si les statistiques officielles ne le reflètent certainement que partiellement en indiquant un taux de chômage qui serait passé de 6,8 % en 2008 à 7,4 % aujourd'hui. En effet un grand nombre de travailleurs précaires, n'ayant droit à aucune indemnité lorsqu'ils perdent leur poste, ne s'inscrivent tout simplement pas sur les listes.

Mais cette croissance du chômage se mesure aussi par celle du nombre de travailleurs

en chômage partiel. Le nombre des heures de « cassa integrazione » bat des records depuis le début de l'année, avec 716 millions d'heures, en augmentation de 804 % dans les dix premiers mois de 2009 par rapport à l'année précédente.

Les travailleurs en « cassa

plus théorique.

Cette situation a fait déclarer à Guglielmo Epifani, secrétaire général de la CGIL, dans son discours concluant la manifestation du 14 novembre, qu'il fallait maintenant s'attendre à « une avalanche » de licenciements, de mesures de mobilité

à demander au gouvernement une « politique industrielle » dont on ne sait trop en quoi elle pourrait consister si ce n'est en aides diverses au patronat sous prétexte de sauvegarder l'emploi. En cela Epifani rejoint Emma Marcegaglia, la dirigeante de la confédération



integrazione » ne sont pas comptabilisés comme chômeurs, faisant encore théoriquement partie de l'effectif de leur entreprise. Mais justement les périodes de « cassa integrazione » pendant lesquelles les travailleurs perçoivent une indemnisation de l'ordre de 600 à 700 euros vont arriver à échéance à la fin de l'année et au début 2010. Beaucoup devraient alors se transformer en mesures de licenciement ou de « mobilité », les travailleurs n'ayant plus d'emploi ni d'indemnisation, mais seulement une priorité à être reclassés qui risque d'être de plus en

et de travailleurs précaires qui se retrouveront chez eux, sans indemnisation et sans avenir.

Mais justement, depuis des mois, la réponse syndicale se fait plutôt attendre. Alors que les deux autres grandes syndicales UIL et CISL se contentent de signer les accords que Berlusconi et le patronat leur proposent, la CGIL a bien organisé un certain nombre de manifestations, dont celle-ci. Mais elles semblent plus destinées à manifester sa propre existence et à répondre à ses oppositions internes qu'à offrir aux travailleurs une vraie perspective de riposte. Epifani se borne en effet

patronale Confindustria, qui ne cesse de demander au gouvernement « du vrai argent » pour aider les entreprises... évidemment sans s'engager à rien en termes d'emploi.

Reste que l'inquiétude des travailleurs italiens ne cesse de croître. En témoigne le nombre d'entreprises en passe de fermeture que leurs travailleurs occupent dans l'attente d'une solution. La nécessité d'une véritable riposte de l'ensemble de la classe ouvrière se fait de plus en plus sentir.

André FRY

## ● Allemagne

# Les travailleurs d'Opel ne sont pas à vendre

**Après avoir négocié pendant des mois pour vendre Opel, General Motors – qui en est le propriétaire depuis 1929 – a fait brutalement machine arrière début novembre et décidé de ne pas le céder au trust canado-autrichien Magma comme cela était prévu. Dans un communiqué General Motors (GM) explique qu'il a décidé de conserver Opel parce que l'environnement économique s'est amélioré et que, dans ce contexte, les marchés européens ont une importance stratégique pour lui.**

General Motors, qui a été mis en dépôt de bilan en juin dernier, et a été grassement renfloué grâce à une aide considérable (estimée à environ 50 milliards de dollars au total) du gouvernement Obama, a donc retrouvé l'énergie suffisante pour estimer qu'il y a toujours du profit à faire en exploitant les travailleurs de ses filiales européennes.

Les dirigeants de GM annoncent aussi qu'ils vont présenter rapidement un plan de restructuration et qu'ils sont confiants dans un accueil bienveillant de la part des gouverne-

ments et des syndicats européens. C'est-à-dire qu'ils tendent une nouvelle fois la main pour obtenir de nouveaux prêts et subventions... tout en supprimant à nouveau des emplois. Opel emploie aujourd'hui 26 000 travailleurs en Allemagne répartis en quatre usines (Rüsselsheim, Bochum, Eisenach et Kaiserslautern). Mais il y en avait plus de 56 000 en 1991. Cela fait donc des années, bien avant les prétendues difficultés récentes de General Motors, que les effectifs sont en chute libre.

Les politiciens et les syndica-

listes allemands, qui présentaient l'option Magma comme la plus intéressante « pour sauver Opel », se disent aujourd'hui révoltés par la volte-face de GM. Ce sont cependant les mêmes qui avaient accepté, le 26 octobre dernier, le plan de restructuration présenté par Magma et qui comportait pour 2010 et 2011 des baisses de salaire, représentant 265 millions d'euros à l'échelle des usines européennes, et des milliers de suppressions de postes.

Mais les dirigeants des quatre Länder dans lesquels sont implantées les usines Opel réclament déjà un soutien financier de la part de l'État fédéral pour compléter celui qu'ils envisageaient d'apporter à General Motors. Quant aux responsables de l'IG Metall, le syndicat de la métallurgie, ils ont commencé à avancer leurs

solutions, comme le fait en France la CGT avec ses « propositions industrielles » : transformer Opel en société de droit allemand pour les uns, démontrer que tel site de production est rentable pour les autres, etc.

Il est à craindre que cela représente une voie de garage alors qu'il est urgent pour les travailleurs d'Opel d'imposer le maintien de leurs emplois et de leurs salaires. Ils ont la force de la faire et l'ont montré à plusieurs reprises dans le passé. En 2004 ils ont occupé l'usine de Bochum pendant six jours contre un précédent plan de licenciement. Et l'été dernier encore, ils ont réussi grâce à leur mobilisation à imposer le maintien de la prime de vacances que la direction voulait supprimer. C'est sur cette voie, celle de l'action collective, qu'il leur faudra compter.

Henri MARNIER

## ● Le PDG de General Electric

# Après nous le déluge ?

En visite en France, le PDG de General Electric, multinationale américaine et plus puissant groupe industriel du monde (350 000 salariés et des participations dont une multitude d'entreprises, dans tous les pays), a donné son sentiment sur la situation économique mondiale. Il s'est dit catastrophé par le poids pris par la spéculation financière, en chiffrant à 65 000 milliards de dollars le montant des crédits financiers dérivés en circulation à travers la planète, « sans aucune relation avec l'économie réelle » s'est-il plaint.

La revue économique *Challenges*, qui reproduisait cette interview, signalait par ailleurs que plus de 50 % des profits totaux du groupe General Electric provenaient de ses placement financiers.

Le PDG de General Electric, comme tous les dirigeants des géants de l'industrie et des autres secteurs de l'économie, sont tout à fait conscients de la folie qui gangrène l'économie capitaliste, où la spéculation envahit tout et atteint des sommes qui dépassent l'entendement : 150 fois le budget annuel de la France pour les seuls crédits dérivés évoqués ci-dessus, et qui en fait ne forment qu'une partie de la bulle spéculative.

Seulement voilà, le PDG de General Electric, comme tous les autres, suit le mouvement, emporté par une logique qui réclame des profits à tout prix, y compris si cela contribue à l'explosion de tout le système.

Dans une monarchie au bout du rouleau, la marquise de Pompadour aurait répondu au roi Louis XV « Au reste, après nous le déluge ».

Aujourd'hui les dirigeants capitalistes pourraient actualiser la maxime, en déclarant : tout ce qu'on fait conduit à la catastrophe, mais on y court le cœur léger. Et tant pis si toute la société va sombrer.

Paul SOREL